

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	05	SOCIAL	02	ADMINISTRATION	09
ECONOMIE	02	RURAL	04	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2616

5 Aout 2022

5 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	46/DR/RO/PCR/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 46/DR/RO/PCR/SG/2022 DUG JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2022 DU 18 MAI 2022 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DECLASSE AU LYCEE BILINGUE DE DJEBEM ; (LOT1), POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BUREAU DIRECTEUR AU BENEFICE DU LYCEE TECHNIQUE DE DJEBEM (LOT 2) LES DEUX LOTS DANS LA COMMUNE DEDEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST, ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 4 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES BILINGUE DEKOUKONG. (LOT 3) DANS DEPARTEMENT DE LA MIFI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	017/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 017/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À NAZARETH CENTRE DE BAMENDA EN QUATRE (04) LOTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-09-2022

3	Reference	N° 006/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOWA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	044/DR/RO/PCR/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 044R/RO/PCR/SG/2022 DÇ FL JUIH 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2022 DU 18 MAI 2022 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE DJEBEM ; (LOT1), POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BUREAU DIRECTEUR AU BENEFICE DU LYCEE TECHNIQUE DE DJEBEM (LOT 2) LES DEUX LOTS DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHL, REGION DE L'OUEST, ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 4 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES BILINGUE DE KOUKONG. (LOT3) DANS DEPARTEMENT DE LA MIFI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	DECISION N°000011/D/RS/CRS/SG/2022 du 04 aout 2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE LA DECISION N°000019/D/CRSIPCR/PARH/21 DU 19 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°0000041AONOIRSICRS/CIPM12021 DU 14 OCTOBRE 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN FAVEUR DES ELUS DU CONSEIL REGIONAL DU SUD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	043/DR/RO/PCR/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 043/DRO/PCR/SG/2022 DU 28 JUIN 2022 ATTRIBUTION DU LOT 3 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/RO/PCR/CIPM- EC/2022 DU 18 MAI 2022 , POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DECLASSEAU LYCEE BILINGUE DE DJEBEM ; (LOT 1), POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BUREAU DIRECTEUR AU BENEFICE DU LYCEE TECHNIQUE DE DJEBEM (LOT 2) LES DEUX LOTS DANS LA COMMUNE DEDEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST, ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 4 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES BILINGUE DEKOUKONG. (LOT 3) DANS LE DEPARTEMENT DELA MIFI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

7	Reference	N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

9	Reference	047//DR/RO/PCR/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 047/DR/RO/PCR/SG/2022 DU 28 JUIN 2022PORTANT AITRIBUTION DU PROJET RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01 BIS/AONO/RO/CLPIVL-BEC/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 04 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE DJUINANG, DEPARTEMENT DE LA MIFI (PHASE 1).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	000061/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	DECISION N°000061/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 000687/D/CAMPOST/DG/CGM Lire Titre/objet DECISION N°000687/D/CAMPOST/DG/CGM DU 04 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°0000011/DC/CAMPOST/DG/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022, POUR LA FOURNITURE DE SEPT MILLE (7000) CARTES BANCAIRES (5000 CARTES GIMAC ET 2000 CARTES VISA) ET DEUX (02) MACHINES À EMBOSSER À LA CAMEROUN POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ÉTAT (CONTRAT PLAN ÉTAT/CAMPOST 2019-2021) IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 56 93 196 01 110000 521910 Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

12	Reference 020/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATIONS N° 020/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 05 AOÛT 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC TOILETTE ET LA RÉHABILITATION DE LA SALLE INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE DES TECHNIQUES AGRICOLES (ETA) DE DIBOMBARI DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL EN UN (01) LOT. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de clôture 30-08-2022
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

13	Reference ADDITIF Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE AU CONSEIL D'APPUÏ À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de clôture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

14	Reference 057/DR/RO/PCR/SG/2022 Lire Titre/objet DECISION REGIONALE N°057/DR/RO/PCR/SG/2022 DU 19 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DE LA LETTRE DE COMMANDE N° 13/LC/RO/PCR/CIPM/E RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 24 MAI 2022, POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST (LOT 1) ; L'ÉQUIPEMENT DE LA MATERNITE DE L'HOPITAL DEDISTRICT DE BAFANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM DE QUATRE (04) COUVEUSES NEONATALES (LOT2) ET L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE À L'HOPITAL DEDISTRICT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX (LOT 3). (3 LOTS) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de clôture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

15	Reference 019/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 019/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À CRA-ETA-EFSC EBOLOWA EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR D'UNE CAPACITÉ DE 1 000 SUJETS ET D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES D'UNE CAPACITÉ DE 2 000 SUJETS 2 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DES PORCS AVEC DISPOSITIF D'ALIMENTATION ET D'ABREUVEMENT 3 CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'ALIMENTS POUR BÉTAIL RESPECTANT LES NORMES ET BONNES PRATIQUES Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de clôture 02-09-2022
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	°002973/CAMPOST/DG/CGM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002973/CAMPOST/DG/CGM DU 04 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°000011/DC/CAMPOST/DG/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE SEPT MILLE (7000) CARTES BANCAIRES (5000 CARTES GIMAC ET 2000 CARTES VISA) ET DEUX (02) MACHINES A EMBOSSER A LA AMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) OBJET DE L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°000004/CAMPOST/CA DU 05 JUILLET 2022 AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	Reference	004/AONO/EDC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SECURITE ET GARDIENNAGE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGARFINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2022IMPUTATION BUDGETAIRE : F050303
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-09-2022
18	Reference	004/AsMI/MINEFOP/SG/DAG/uscp-c2d-fp/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETN°004/ASMI/MINEFOP/SG/DAG/USCP-C2D-FP/2022 DU 03 AOUT 2022POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE SUIVI ET DE COORDINATION DU PROGRAMME C2D FORMATION PROFESSIONNELLE AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-09-2022
19	Reference	N° 007/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 01 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 06 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOWA (VIDÉO SURVEILLANCE, CONCERTINA ET ÉCLAIRAGE.)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
20	Reference	N° 007/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 01 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 06 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOWA (VIDÉO SURVEILLANCE, CONCERTINA ET ÉCLAIRAGE.)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
21	Reference	N° 006/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 25 JUILLET 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOWA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference N° 083 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 083 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/2022 DU 01 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMETEL D'ÉBOLOWA (VIDÉO SURVEILLANCE, CONCERTINA ET ÉCLAIRAGE). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de clôture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

23	Reference 010/D/GOUVERNEUR/2022 Lire Titre/objet DECISION N°10/D/GOUVERNEUR/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/GOUVERNEUR/CRMP-N0/2022 DU 13/06/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD Nature de prestation Bâtiments et Équipements Collectifs Date de clôture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

24	Reference N°055/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire Titre/objet DECISION N°055/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de clôture N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

25	Reference 015/AONO/C-AKOM II/CIPMP/2022 DU 03/08/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015 /AONO/C-AKOM II/CIPM/2022 DU 03/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE - COMMUNE D'AKOM II- DÉPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. Nature de prestation Bâtiments et Équipements Collectifs Date de clôture 07-09-2022
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

26	Reference 015/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 015/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : CONSTRUCTION /AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION VÉGÉTALES COMPOSÉES DE GERMOIR-SERRE, HANGAR, PÉPINIÈRE, PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET SYSTÈME D'IRRIGATION À ÉTA DIBOMBARI, CRA/ÉTA/EFSC ÉBOLOWA ET À L'IAO OBALA/BATCHENGA EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DÉCOMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION À ÉTA DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL 2 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DÉCOMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION POUR LA PRODUCTION DU BANANIER PLANTAIN ET DU MANIOC À CRA/ÉTA/EFSC ÉBOLOWA DANS LA RÉGION DU SUD 3 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DÉCOMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, D'UNE PARCELLE DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION À L'IAO D'OBALA/BATCHENGA DANS LA RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Équipements Collectifs Date de clôture 31-08-2022
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CARPA /CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

28	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022 DU 04/08/2022AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BAIE DE STOCKAGE DE MINIMUM 4 TO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

29	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2022 DU 14/07/2022 LES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN PROCEDURE D'URGENCE DE CERTAINS TRONCONS DE POUR ROUTE COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.LOT 1 : CO130015 ENTREE FAKELE (INTERN9) – CHEFFERIE FAKELE 1 – FAKELE 2 (LIMITE NKOLMETET) – MBEGA (INTER RO143) AVEC REFECTION DE TROIS (03) PLATELAGES SUR LA RIVIERE MBEME AUX PK0+300, PK0+500 ET PK0+610LOT 2 : CO130007 PONT SUR LA RIVIERE OKENGUE – CARREFOUR SNEC – CHEFFERIE NGOCK – CAFFEROUR NGOCK (INTER N2) ET REFECTION DU TABLIER SUR LA RIVIERE OKENGUE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

30	Reference	N°013/2022/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/2022/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 03 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF N° 1A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 07 JUILLET 2022 POUR LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-09-2022

32	Reference	016/AONO/C-AKOM II/CIPM/SMP/2022 DU 03/08/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/AONO/C-AKOM II/CIPM/SMP/2022 DU 03/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'AKOM II
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [014/AONO/MVB/SG/SIGAMP/CIP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/08/2022 POUR LES TRAVAUX DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS DU RESTAURANT MUNICIPAL DE BERTOUA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-09-2022

34

Reference [000017/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°000017/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 04 AOUT 2022 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/ANOR/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 « FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ, ».

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35

Reference [0011/AONO/MINAC/CIPM/2022 du 03/08/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0011/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03/08/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AU ARCHIVES NATIONALES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-09-2022

36

Reference [04/AONO/CA.BAF1/FEICOM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/CA.BAF1/FEICOM/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX (02) BÂTIMENTS R+1 DE SIX (06) SALLES DE CLASSE AVEC DEUX (02) MINI AEP EQUIPEES DE RESERVOIRS DE 7.5M3 DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDIENGSO 1 ET BAMENDZI1, DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER EN 03 LOTS.FINANCEMENT : FEICOM I COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-08-2022

37

Reference [09/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-08-2022

38

Reference [004/AONO/ARSEL/SIGAM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ARSEL/SIGAM/CIPM/2022 DU 05-08-2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference 002/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0002/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE GROUPES ELECTROGENES DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANES Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 31-08-2022
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

40	Reference 005/AONO/EDC/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BARRAGES RESERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJI FINANCEMENT: BUDGET EDC, EXERCICE 2022 IMPUTATION BUDGETAIRE: LOT 1: F010404, LOT 2: F020404, LOT 3: F030404 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 06-09-2022
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

41	Reference 004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 31-08-2022
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

42	Reference 018/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE :N° 018/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À L'ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE DE VOLAILLE CONSTITUÉE DE DEUX BÂTIMENTS POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR ET D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DE PONDEUSES 2 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE NON CONVENTIONNEL (LAPINS, COBAYES ET AULACODES) 3 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉLEVAGE DES PORCS CONSTITUÉS D'UN BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DE PORCS ET D'UN BÂTIMENT POUR ÉLEVAGE DE PORCS NAISSSEURS AVEC DISPOSITIF DE BIOSÉCURITÉ Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 02-09-2022
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

43	Reference 014/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 014/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : RÉHABILITATION DE TROIS (03) DORTOIRS (UN DORTOIR FILLES ET DEUX DORTOIRS GARÇONS) ET D'UN BÂTIMENT CONSTITUÉ DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BUREAUX À L'ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA DANS LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT 1 : RÉHABILITATION DE TROIS (03) DORTOIRS (UN DORTOIR FILLES ET DEUX DORTOIRS GARÇONS).- LOT 2 : RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT CONSTITUÉ DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BUREAUX. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 31-08-2022
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference 01BIS/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 BIS/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 19 JUIL 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST (LOT 1). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 11-08-2022
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

45	Reference 016/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 016/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 02 AOÛT 2022 POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À L'ÉCOLE TECHNIQUE D'AGRICULTURE (ETA) DE DIBOMBARI EN QUATRE (04) LOTS Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-09-2022
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

46	Reference N°078 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/2022 Lire Titre/objet DECISION N°078 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/2022 DU 25 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRAL TELEPHONIQUE CAMTEL D'EBOWA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

47	Reference 22-00275/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 22-00275/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 01 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES N° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

48	Reference 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 02-09-2022
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

49	Reference N°005/C/C-MGME/SG/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#

RESUME DES CONSULTATIONS

50

Reference	02/AONO/CIRCB/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIRCB/CIPM/22 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DU SIEGE ET DES RESIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	07-09-2022



CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 46/DR/RO/PCR/SG/2022 DUG JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2022 DU 18 MAI 2022 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DECLASSE AU LYCEE BILINGUE DE DJEBEM ; (LOT1), POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BUREAU DIRECTEUR AU BENEFICE DU LYCEE TECHNIQUE DE DJEBEM (LOT 2) LES DEUX LOTS DANS LA COMMUNE DEDEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST, ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 4 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES BILINGUE DEKOUKONG. (LOT 3) DANS DEPARTEMENT DE LA MIFI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

DECIDE :

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS DJOKO (D.K.B.F), Téléphone 677 78 76 32 et 693 80 58 03, est attributaire du lot 1 du DAO n°03/aono/ro/pcr/cipm-bec/2022 du 18 mai 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE DJEBEM;(LOT1)

ARTICLE 2 : Le montant toutes taxes comprises (TTC) est fixé à : 22000 000 (Vingt-deux millions) francs CFA;

ARTICLE 3 : Les délais d'exécution des travaux sont de trois (03) mois ;

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera en français et anglais.

BAFOUSSAM le 28 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE DE COTATION N° 017/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR
LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À
NAZARETH CENTRE DE BAMENDA EN QUATRE (04) LOTS**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix *sur le marché national* décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante :

www.ifad.org/fr/project-procurement.

2. Consistance des prestations

Construction des infrastructures pédagogiques de production animale à NAZARETH CENTRE de BAMENDA en quatre (04) lots :

N° Lots	Consistance
1	Construction et équipement d'un bâtiment pour l'élevage des poulets de chair d'une capacité de 1 000 sujets et d'un bâtiment pour l'élevage des poules pondeuses d'une capacité de 2000 sujets
2	Construction et équipement d'un bâtiment pour élevage de lapins
3	Construction d'un bâtiment pour engraissement des porcs avec dispositif d'alimentation et d'abreuvement
4	Construction d'une unité de production d'aliments pour bétail respectant les normes et bonnes pratiques

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à

l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

3. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises.

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent doc

Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

*Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)
Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 2*

4. Remises des offres

La **date limite de soumission/réception** de l'offre est fixée au **01^{er} septembre 2022 à 13H00 heure locale**.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un sup

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

5. Delai de Livraison

Les travaux devront être achevés *dans les quatre-vingt-dix (90) jours* à compter de la date de signature du contrat. Le soumissio

La durée de garantie contre les malfaçons est de *trois cent soixante-cinq (365) jours* à compter de la date d'achèvement des tra

6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et d

1. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultan
2. Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'i
3. Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-tr
4. Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i)
5. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots proposés dans la présente demande de prix

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra le **même jour à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle

8. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

A- Un dossier administratif constitué de :

- L'habilitation du signataire ;
- Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;
- Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;
- Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;
- Une copie de l'attestation de non-faillite ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP
- Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- Une caution de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1, deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2, sept cent quatre-vingts mille (780 000) francs CFA pour le lot 3 et cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) francs CFA pour le lot 4 ;
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- *N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entraînera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;*

B- Un dossier financier constitué de :

- a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;
- c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

- Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;
- Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés
- Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ;

(N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entraînera le rejet de l'offre)

Qualification du soumissionnaire :

Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

- a) Dossier administratif conforme ;
- b) avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;
- c) être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

N°	TITRE	PROFIL	ANNEES D'EXPERIENCE
1	1 Conducteur des Travaux (CT)	Ingénieur des travaux du Génie Rural (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	05 ans
2	1 Chef Chantier (CC)	Technicien Supérieur du Génie Rural ou de Génie Civil, (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	03 ans

- d) apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

N°	DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION	ANNEE DE FABRICATION

02	Matériel de Génie Civil : - Matériel de maçonnerie : truelles, pelles, niveau d'eau, fil à plomb, taloche, marteau, équerre de maçon, seau de maçon, brouette, double décimètre, tenaille, lames de scie, bétonnière, échelle, escabeau, tréteaux de maçon, des serres joints longs, des plateaux d'échafaudage, des pelles, des balais de chantier, un racloir, des sceaux, une auge et une brouette, ainsi qu'une règle à tirer de 2m minimum, etc. - Matériel de plomberie : clés à griffe, pinces coupante, tournevis, trousse de clés de dépannage etc. - Matériel de menuisier : scie, marteau, tenaille etc. - Matériel de ferrailage : clé de ferrailleur, table de façonnage, pince coupante etc. - Matériel de peintre : brosses, pinceaux, grattoirs, escarbot etc. - Matériel pour études : géoresistivimètre pour les études géophysique, ordinateurs portables, imprimante, GSP portatif pour coordonnées du site des puits, logiciels pour interprétation des résultats géophysiques etc. - Matériel de sécurité (EPI) : casque de chantier, bottes de chantier en paire, boîte à pharmacie, gang en cuir pour les mains, etc.	
03	Caisse à outil : Tournevis plats et cruciformes, les différentes pinces (tenaille, multiprise, coupante et plate), des marteaux - un petit et un arrache clou-, un mètre ruban de 5m, un cutter, des clés plates et à pipe, 6 pans Allen ou Torx, des limes à bois et métallique, un rabot à main, des ciseaux à bois, un jeu de brosses métalliques, des crayons de chantier, un burin plat et un rond, un niveau, des scies (égoïne, métallique, du scotch)	
04	Caisse du maçon : Truelles, rouleau de ficelle de 25 m, marteau arrache clou, cordex, fil à plomb, crossettes, équerre, taloche, cutter, scie égoïne, etc.	
05	Matériel électroportatif : Visseuse, perceuse à percussion, perforateur, scie sauteuse, ponceuse, meuleuse, etc.	
REFERENCES		
01	Avoir déjà exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés relatifs à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation (copie de la première et dernière page de marchés ou de lettre commande, signés par le Maître d'Ouvrage, PV de réception)	
CAPACITE FINANCIERE		
01	a) justifier de moyens financiers suffisants pour mener à bien les travaux, c'est-à-dire apporter la preuve qu'il dispose de liquidités ou présenter un courrier émanant d'une banque, d'un établissement de crédit ou autre intermédiaire financier attestant de la disponibilité de ressources financières à hauteur de 80% du montant de l'offre.	

9. Attribution

Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.

Les prix doivent être exprimés en **francs CFA**. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par **la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Le paiement sera effectué intégralement dans les 30 jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

10. Durée Validité des Offres

L'offre a une durée de validité de *quatre-vingt-dix (90)* jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOLOWA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon télécommunication (CAMTEL) communique :

Par DECISION N° 078 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST du 25 JUILLET , **ETS LE FRANCE**, tél : +237696707524 a été retenue pour les travaux de réhabilitation du central téléphonique CAMTEL de d'Ebolowa au montant francs CFA TTC de **Quatre-vingt-dix-neuf millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent trente-sept (99 678 237) francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

ETS LE FRANCE est invité à se présenter dès publication du présent communiqué pour l'établissement du marché correspondant au siège de la Direction Général de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport, 6^{ème} étage porte 601.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 044R/RO/PCR/SG/2022 DÇ FL JUIH 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2022 DU 18 MAI 2022 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE DJEBEM ; (LOT1), POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BUREAU DIRECTEUR AU BENEFICE DU LYCEE TECHNIQUE DE DJEBEM (LOT 2) LES DEUX LOTS DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHL, REGION DE L'OUEST, ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 4 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES BILINGUE DE KOUKONG. (LOT3) DANS DEPARTEMENT DE LA MIFL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

DECIDE

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS FRANCK ET CIE, Téléphone 699 843 744 et 676B46 23 25, est attributaire du lot 2 du DAO n°03/aono/ro/pcr/cipm-bec/2022 du 18 mai 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BUREAU DIRECTEUR AU BENEFICE DU LYCEE TECHNIQUE DE DJEBEM (LOT2)

ARTICLE 2 : Le montant toutes taxes comprises (TTC) est fixé à : 25 254 745 (Vingt-cinq millions deux cent cinquante-quatre mille sept cent quarante-cinq) francs CFA;

ARTICLE 3 : Les délais d'exécution des travaux sont de trois (03) mois ;

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera en français et anglais.

BAFOUSSAM le 28 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

CONSEIL REGIONAL DU SUD

**PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION N°000019/D/CRSIPCR/PARH/21 DU 19 NOVEMBRE 2021
PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°0000041A0NOIRSICRS/CIPM12021 DU 14 OCTOBRE
2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN FAVEUR DES ELUS DU CONSEIL
REGIONAL DU SUD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Est annulée, la décision n°000019/D/CRS/PCR/PARH/21 du 19 novembre 2021 portant attribution de l'Appel d'Offres n°000004/A0NO/RS/CRS/CIPM/2021 du 14 octobre 2021 relatif à la souscription d'une police d'assurance en faveur des élus du Conseil Régional du Sud.

EBOLOWA le 4 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

MVE ELEMVA Emmanuel

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 043/DRO/PCR/SG/2022 DU 28 JUIN 2022 ATTRIBUTION DU LOT 3 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/RO/PCR/CIPM- EC/2022 DU 18 MAI 2022 , POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DECLASSEAU LYCEE BILINGUE DE DJEBEM ; (LOT 1), POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BUREAU DIRECTEUR AU BENEFICE DU LYCEE TECHNIQUE DE DJEBEM (LOT 2} LES DEUX LOTS DANS LA COMMUNE DEDEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST, ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 4 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES BILINGUE DEKOUEKONG. (LOT 3) DANS LE DEPARTEMENT DELA MIFI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

DECIDE:

ARTICLE 1er: l'entreprise GROUPEMENT STFI SARL ET GROUPE TALMA SARL, Téléphone 699 525 772, est attributaire du lot 3 du DAO N°03/AONO/RO/PCR/C1PM-BEC/2022 DU 18 Mai 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 4 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CES BILINGUE DE KOUEKONG. (LOT 3) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MIFI REGION DE L'OUEST

ARTICLE 2 : Le montant toutes taxes comprises (TTC) est fixé à : 44838 000 (quarante-quatre millions huit cent trente-huit mille) francs CFA ;

ARTICLE 3 : Lesdélais d'exécution des travaux sont de quatre (0 4) mois ;

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera en français et anglais.

BAFOUSSAM le 28 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 055/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 du 01 AOUT 2022**
La lettre-commande relative à la Consultation susmentionnée est attribuée à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
AYE-BOSS CAMEROON SARL, BP : 12458 YAOUNDE TEL. : +237 675 788 246	22 500 001 (Vingt-deux millions cinq cent mille un) FCFA	30 jours

Le Directeur Général de la société **AYE-BOSS CAMEROON SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°012/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 055/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 du 01 AOUT 2022**
La lettre-commande relative à la Consultation susmentionnée est attribuée à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
AYE-BOSS CAMEROON SARL, BP : 12458 YAOUNDE TEL. : +237 675 788 246	22 500 001 (Vingt-deux millions cinq cent mille un) FCFA	30 jours

Le Directeur Général de la société **AYE-BOSS CAMEROON SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 047/DR/RO/PCR/SG/2022 DU 28 JUIN 2022 PORTANT ATRIBUTION DU PROJET RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01 BIS/AONO/RO/CLPIVL-BEC/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 04 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE DJUINANG, DEPARTEMENT DE LA MIF! (PHASE 1).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

DECIDE

ARTICLE 1er : ETS EERC - BIP Tél : 698 71 22 42 Bafoussam est attributaire du projet relatif au Dossier d'appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence N° 01 BIS/AONO/RO/CIPM- BEC/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 04 SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC DE DJUINANG, DEPARTEMENT DE LA MIF) (phase 1) ;

ARTICLE 2 : Le montant toutes taxes comprises (TTC) est fixé à : quarante quatre millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (44 995 000) Francs CFA ;

ARTICLE 3 : Les délais d'exécution des travaux sont de quatre (04) mois pour la phase1;

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera en français et anglais.

BAFOUSSAM le 28 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DECISION N°000061/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 décembre 2021, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000008/AONO/ANOR/CIPM/2022 du 02 Juin 2022, en procédure d'urgence, pour la fourniture du mobilier et équipement de bureau à l'Agence des Normes et de La Qualité ;

Considérant la proposition d'attribution n°000012/2021/L/ANOR/CIPM du 12 Juillet 2022 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **TACYZAI SARL**, TEL : 699 81 81 17, est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
TACYZAI SARL	57 476 700 (cinquante-sept millions quatre cent soixante-seize mille sept cent Francs)	68 540 965 (Soixante-huit millions cinq cent quarante mille neuf cent soixante-cinq) Francs	YAOUNDE le 4 Aout 2022 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL 60 jours

BOOTO A NGON Charles

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

CAMEROON POSTAL SERVICES

DECISION N°000687/D/CAMPOST/DG/CGM DU 04 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°0000011/DC/CAMPOST/DG/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022, POUR LA FOURNITURE DE SEPT MILLE (7000) CARTES BANCAIRES (5000 CARTES GIMAC ET 2000 CARTES VISA) ET DEUX (02) MACHINES A EMBOSSER A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2022.FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021)IMPUTATION BUDGETAIRE : 56 93 196 01 110000 521910

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

VU La constitution;

VU La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques

VU Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU La Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de le République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

VU Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;

VU L'Arrête N° 00000004/MINFI-MINEPAT du 22 mars 2022 portant constatation des ressources de réhabilitation mises à la disposition des Entreprises Publiques et Etablissements Publics ayant signé des Contrats Plans avec l'Etat, au titre de l'exercice 2022 ;

VU La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;

VU La Résolution N°00007/CAMPOST/CA du 11 janvier 2019 portant adoption de l'instruction régissant la passation et le contrôle de l'exécution des marchés de la CAMPOST ;

VU L'autorisation de gré à gré n°000004/CA du 05 juillet 2022 de Madame la Présidente du Conseil d'Administration de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) ;

VU Le procès-verbal de la CIPM du 26 juillet 2022 et le procès-verbal de négociation du 03 août 2022.

Considérant Le Dossier de Consultation N°000011/DC/CAMPOST/DG/CIPM/2022 du 08/07/2022 pour la fourniture de sept mille (7000) cartes bancaires (5000 cartes GIMAC et 2000 cartes VISA) et deux (02) machines à embosser à la CAMPOST au titre de l'exercice 2022.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} -Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme Adjudicataire du marché pour la fourniture de sept mille (7000) cartes bancaires (5000 cartes GIMAC et 2000 cartes VISA) et deux (02) machines à embosser à la CAMPOST au titre de l'exercice 2022 :

N°	Soumissionnaire	Montant TTC	Délai	Obs
1	SOCIETE ADSNET SARL BP12319 DOUALA Tél : +237 699 934 601	27 308 250 FCFA	02 Mois (60 jours)	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE DE COTATIONS N° 020/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 05 AOÛT 2022
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC TOILETTE ET LA
RÉHABILITATION DE LA SALLE INFORMATIQUE DE L'ECOLE DES TECHNIQUES AGRICOLES (ETA) DE
DIBOMBARI DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL EN UN (01) LOT.**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ») a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix *sur le marché national* décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante :

www.ifad.org/fr/project-procurement.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgarion de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

3. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises.

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : contact@pea-jeunes.org

4. Remises des offres

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au **30 août 2022 à 13H00 heure locale.**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

5. Delai de Livraison

Les travaux devront être achevés **dans les 90 jours** à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

1. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles^[1] lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.
2. Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.
3. Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.
4. Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.
5. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra le même jour à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: contact@pea-jeunes.org.

8. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

A- Un dossier administratif constitué de :

- L'habilitation du signataire ;
- Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;
- Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;
- Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;
- Une copie de l'attestation de non-faillite ;

- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP
- Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- Une caution de soumission d'un montant de sept cent soixante mille (760 000) francs CFA ;
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entrainera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

B- Un dossier financier constitué de :

- a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;
- c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;

Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés

Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ; **(N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entrainera le rejet de l'offre) ;**

Qualification du soumissionnaire :

Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

- a) Dossier administratif conforme ;
- b) disposer du personnel d'encadrement suivant :

Réf	Désignation	Exigences	Conforme	
			OUI	NON
b	Personnel d'encadrement (18 critères)			
1	Un conducteur de travaux	Ingénieur de génie civil ou génie rural au moins.		
		Attestation de présentation de l'original du diplôme		
		Copie certifiée conforme du diplôme (Bac +5 au moins)		
		Au moins trois (03) ans d'expérience dans la conduite des travaux de bâtiments et travaux publics.		
		Au moins deux (02) ans d'expérience dans la conduite des travaux similaires.		
		Attestation d'inscription ONIGC/ONIGR		
		CV daté et signé avec N° de tél actualisé.		

2	Un chef de chantier	Technicien supérieure de génie civil ou génie rural au moins.		
		Attestation de présentation de l'original du diplôme.		
		Copie certifiée conforme du diplôme (Bac +2 au moins).		
		Au moins trois (03) ans d'expérience en tant que chef de chantier des travaux de bâtiments et travaux publics.		
		Au moins deux (02) ans d'expérience en tant que chef de chantier des travaux similaires.		
		CV daté et signé avec N° de tél actualisé.		
3	Un Chef d'équipe	Technicien de génie civil ou génie rural au moins.		
		Attestation de présentation de l'original du diplôme.		
		Copie certifiée conforme du diplôme (Bac ou équivalent).		
		Au moins trois(03) ans d'expérience en tant que chef d'équipe des travaux de bâtiments et équipements collectifs.		
		Au moins deux(02) ans d'expérience en tant que chef d'équipe des travaux similaires.		
		CV daté et signé avec N° de tél actualisé.		

c) Disposer des références techniques et capacités financières suivants :

c	Références techniques et capacité financière (04 critères)			
1	Références générales : trois (03)	Justificatifs d'au moins trois (03) marché de BTP autre que les constructions des bâtiments réalisé au cours des trois dernières années (1 ^{ère} page et page des signatures, et un document de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive. Seuls les contrats enregistrés pour les commandes publiques seront pris en compte).		
2	Références dans les travaux similaires : trois (03)	Justificatifs d'au moins trois (03) marchés constructions des bâtiments et équipements achevés au cours des trois dernières années (1 ^{ère} page et page des signatures, et un document de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive. Seuls les contrats enregistrés pour les commandes publiques seront pris en compte).		
3	Attestation de capacité Financière	D'un montant au moins égal à 80% du montant de l'offre du soumissionnaire , délivrée par une banque autorisée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.		
4	Le volume moyen du chiffre d'affaires annuel des deux dernières années	Le volume moyen du chiffre d'affaires annuel des deux dernières années dans les bâtiments et travaux publics doit être supérieur ou égal à Cent millions (100 000 000) de FCFA TTC (travaux déjà réceptionnés) .		

d) Disposer des moyens techniques et matériels suivants :

d	Moyens techniques et matériels (03 critères)			
1	Camion de chantier benne	En propre ou location (justificatifs y afférents).		
2	Véhicule de liaison Pick-up 4X4	En propre ou location (justificatifs y afférents).		
3	Petit matériel de construction	Justificatifs de la propriété de petit matériel de travaux de construction (listing et factures)		

e) Satisfaire au moins six (6) des dix (10) critères essentiels suivants :

			Oui	Non
e	Connaissance du site (03 critères)			
1	Attestation de visite du site	Existence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur par le soumissionnaire		
2	Rapport de visite du site	Existence d'un rapport de visite du site pertinent signé par le soumissionnaire		
3	Photos du site	Existence des photos du site (au moins 3)		
f	Méthodologie (07 critères)			
4	Note technique du projet	Présentation des installations de chantier envisagées.		
		Présentation de la qualité et la provenance des matériaux à utiliser.		
		Existence d'une méthodologie d'exécution des travaux.		
		Existence de l'organigramme du chantier.		
		Existence d'un Plan Assurance Qualité.		
		Existence d'un plan de protection environnementale à respecter.		
5	Planning d'exécution	Existence d'un planning d'exécution des travaux conforme au délai d'exécution des travaux prévu.		

9. Attribution

Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 10 ci-dessus.

Les prix doivent être exprimés en **francs CFA**. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par **la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Le paiement sera effectué intégralement dans les quarante-cinq (45) jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

10. Durée Validité des Offres

L'offre a une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUE PORTANT RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE AU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES
CONTRATS DE PARTENARIAT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au CARPA, au plus tard le 23 AOUT 2022 à 14 heures, heure locale, et revêtue de la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET RESIDENCE DU PRESIDENT DU CARPA.</p> <p>A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres susvisé, que la date de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le 23 juillet 2022 respectivement à 14 heures et 15 heures, est reportée au 23 août 2022 aux mêmes heures.</p>

2 Autres

Au lieu de ...

Dans les Critères d'évaluation

11-2 Essential criteria

Criteria	Marking (points)
General Presentation of bid	5 pts
Bidder's General References	10 pts
Bidder's specific references in similar risks in the last five (05) years	10 pts
Detailed description of guarantees offered	20 pts
Modalities to put the guarantee into play	15 pts
Disaster payment pace in the similar branch during the last three years (2018, 2019, 2020)	15 pts
Technical partners abroad in the similar branch under validity	10 pts
Quality of service	15 pts
TOTAL POINTS	100

2 Autres

Lire plutot

Dans les Critères d'évaluation

11-2 Essential criteria

Criteria	Marking (points)
General Presentation of bid	5 pts
Bidder's General References	10 pts
Bidder's specific references in similar risks in the last five (05) years	10 pts
Detailed description of guarantees offered	15 pts
Modalities to put the guarantee into play	15 pts
Disaster payment pace in the similar branch during the last three years (2018, 2019, 2020)	15 pts
Technical partners abroad in the similar branch under validity	10 pts
agreement with health facilities	5 pts
Quality of service	15 pts
TOTAL POINTS	100

Dans les Critères d'évaluation

11-2 Essential criteria

Criteria	Marking (points)
General Presentation of bid	5 pts
Bidder's General References	10 pts

Bidder's specific references in similar risks in the last five (05) years	10 pts
Detailed description of guarantees offered	15 pts
Modalities to put the guarantee into play	15 pts
Disaster payment pace in the similar branch during the last three years (2018, 2019, 2020)	15 pts
Technical partners abroad in the similar branch under validity	10 pts
agreement with health facilities	5 pts
Quality of service	15 pts
TOTAL POINTS	100

Dans les Critères d'évaluation

11-2 Essential criteria

Criteria	Marking (points)
General Presentation of bid	5 pts
Bidder's General References	10 pts
Bidder's specific references in similar risks in the last five (05) years	10 pts
Detailed description of guarantees offered	15 pts
Modalities to put the guarantee into play	15 pts
Disaster payment pace in the similar branch during the last three years (2018, 2019, 2020)	15 pts
Technical partners abroad in the similar branch under validity	10 pts

agreement with health facilities	5 pts
Quality of service	15 pts
TOTAL POINTS	100

Dans les Critères d'évaluation

11-2 Essential criteria

Criteria	Marking (points)
General Presentation of bid	5 pts
Bidder's General References	10 pts
Bidder's specific references in similar risks in the last five (05) years	10 pts
Detailed description of guarantees offered	15 pts
Modalities to put the guarantee into play	15 pts
Disaster payment pace in the similar branch during the last three years (2018, 2019, 2020)	15 pts
Technical partners abroad in the similar branch under validity	10 pts
agreement with health facilities	5 pts
Quality of service	15 pts
TOTAL POINTS	100

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné



CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N°057/DR/RO/PCR/SG/2022 DU 19 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 DE LA LETTRE DE COMMANDE N° 13/LC/RO/PCR/CIPM/E RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 24 MAI 2022, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST (LOT 1) ; L'EQUIPEMENT DE LA MATERNITE DE L'HOPITAL DEDISTRICT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM DE QUATRE (04) COUVEUSES NEONATALES (LOT2) ET L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE AL'HOPITAL DEDISTRICT DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX (LOT 3). (3 LOTS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

DECIDE:

ARTICLE 1er : L'entreprise AUI TECHNO Tél ; 699 50 40 40, BP: 30 835 YAOUNDE est attributaire du lot 2 de la demande de cotation en procédure d'urgence N° 01/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 24 MAI 2022, relatif à : L'EQUIPEMENT DE LA MATERNITE DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM DE QUATRE (04) COUVEUSES NEONATALES.

ARTICLE 2 : Le montant toutes taxes comprises (TTC) est fixé à : quatorze millions (14 000 000) de Francs CFA;

ARTICLE 3 : Les délais d'exécution des travaux sont de quarante-cinq (45) jours ;

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera en français et anglais.

BAFOUSSAM le 19 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 019/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022
OBJET : CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À CRA-ETA-EFSC EBOLOWA EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR D'UNE CAPACITÉ DE 1 000 SUJETS ET D'UN BÂTIMENT POUR L'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES D'UNE CAPACITÉ DE 2 000 SUJETS 2 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DES PORCS AVEC DISPOSITIF D'ALIMENTATION ET D'ABREUVEMENT 3 CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'ALIMENTS POUR BÉTAIL RESPECTANT LES NORMES ET BONNES PRATIQUES

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ») a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont déchargés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix sur le marché national décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante : www.ifad.org

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations

3. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises
Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : contact@pea-jeunes.org

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

A- Un dossier administratif constitué de :

L'habilitation du signataire ;

Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;

Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;

Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;

Une copie de l'attestation de non-faillite ;

La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP

Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

L'attestation pour soumission CNPS ;

Une caution de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1, sept cent quatre-vingt-cinq mille (785 000) francs CFA pour le lot 2 et cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) francs CFA pour le lot 3 ;

Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entraînera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

B- Un dossier financier constitué de :

a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;

b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;

c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;

Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés

Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ;

(N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entraînera le rejet de l'offre);

4. Remises des offres

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au 02 septembre 2022 à 13H00 heure locale.

5. Delai de Livraison

Date d'achèvement. Les travaux devront être achevés dans les quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

Garantie contre les malfaçons. La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles^[1] lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.

Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.

Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots proposés dans la présente demande de prix/devis et remporter un ou plusieurs de ces lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les éléments d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même élément. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les éléments énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres éléments. Tout élément non énuméré dans l'offre est présumé ne pas y être inclus et entraînera le rejet de la soumission relative au lot en question, qui sera jugée incomplète.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra le même jour à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: contact@peaj.org. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

8. Critères d'évaluation

1. Qualification du soumissionnaire :



Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

- Dossier administratif conforme ;
- avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;
- être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

N°	TITRE	PROFIL	ANNEES D'EXPERIENCE
1	1 Conducteur des Travaux (CT)	Ingénieur des travaux du Génie Rural (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	05 ans
2	1 Chef Chantier (CC)	Technicien Supérieur du Génie Rural ou de Génie Civil, (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	03 ans

- apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

N°	DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION	ANNEE DE FABRICATION
02	<p>Matériel de Génie Civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de maçonnerie : truelles, pelles, niveau d'eau, fil à plomb, taloche, marteau, équerre de maçon, seau de maçon, brouette, double décamètre, tenaille, lames de scie, bétonnière, échelle, escabeau, tréteaux de maçon, des serres joints longs, des plateaux d'échafaudage, des pelles, des balais de chantier, un racloir, des sceaux, une auge et une brouette, ainsi qu'une règle à tirer de 2m minimum, etc. - Matériel de plomberie : clés à griffe, pinces coupante, tournevis, trousse de clés de dépannage etc. - Matériel de menuisier : scie, marteau, tenaille etc. - Matériel de ferrailage : clé de ferrailleur, table de façonnage, pince coupante etc. - Matériel de peintre : brosses, pinceaux, grattoirs, escarbot etc. - Matériel pour études : géoresistivimètre pour les études géophysique, ordinateurs portables, imprimante, GSP portatif pour coordonnées du site des puits, logiciels pour interprétation des résultats géophysiques etc. - Matériel de sécurité (EPI) : casque de chantier, bottes de chantier en paire, boîte à pharmacie, gang en cuir pour les mains, etc. 	

03	Caisse à outil :	
	Tournevis plats et cruciformes, les différentes pinces (tenaille, multiprise, coupante et plate), des marteaux - un petit et un arrache clou-, un mètre ruban de 5m, un cutter, des clés plates et à pipe, 6 pans Allen ou Torx, des limes à bois et métallique, un rabot à main, des ciseaux à bois, un jeu de brosses métalliques, des crayons de chantier, un burin plat et un rond, un niveau, des scies (égoïne, métallique, du scotch)	
04	Caisse du maçon :	
	Truelles, rouleau de ficelle de 25 m, marteau arrache clou, cordex, fil à plomb, crossettes, équerre, taloche, cutter, scie égoïne, etc.	
05	Matériel électroportatif :	
	Visseuse, perceuse à percussion, perforateur, scie sauteuse, ponceuse, meuleuse, etc.	
REFERENCES		
01	Avoir déjà exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés relatifs à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation (copie de la première et dernière page de marchés ou de lettre commande, signés par le Maître d'Ouvrage, PV de réception)	
9. Attribution CAPACITE FINANCIERE		
01	<p>Évaluation. Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.</p> <p>a) Justifier de moyens financiers suffisants pour mener à bien les travaux. C'est-à-dire apporter la preuve qu'il dispose de liquidités ou présenter un courriel émanant d'une banque, d'un établissement de crédit ou autre intermédiaire financier attestant de la disponibilité de ressources financières à hauteur de 30% du montant de l'offre.</p>	

Paiement. Le paiement sera effectué intégralement dans les 30 jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

10. Durée Validité des Offres

Validité de l'offre de prix. L'offre a une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Visites sur site : Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE N°002973/CAMPOST/DG/CGM DU 04 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°000011/DC/CAMPOST/DG/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE SEPT MILLE (7000) CARTES BANCAIRES (5000 CARTES GIMAC ET 2000 CARTES VISA) ET DEUX (02) MACHINES A EMBOSSER A LA AMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) OBJET DE L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°000004/CAMPOST/CA DU 05 JUILLET 2022 AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMPOST, COMMUNIQUE****Par décision N°000687/DC/CAMPOST/DG/CGM du 04 AOÛT 2022**

est déclaré adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité le soumissionnaire ci-après désigné :

N°	Soumissionnaire	Montant à l'après négociation TTC	Observations
1	SOCIETE ADSNET SARL BP 12319 Douala, Tél: 699 934 601	27 308 250 FCFA	note technique = 99,3 % Attributaire du Marché Délai d'exécution : 02 Mois (60 jours)

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, **au plus tard dans les deux (02) jours** qui suivent, à la Cellule de la Gestion des Marchés de la CAMPOST pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL****KALDADAK PIERRE**

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022 POUR LA
REALISATION DES PRESTATIONS DE SECURITE ET GARDIENNAGE DE L'AMENAGEMENT
HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR FINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2022 IMPUTATION
BUDGETAIRE : F050303**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
F050303

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'assurer de la sécurité et le gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, le Directeur Général de EDC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de sécurité et de gardiennage des sites ci-après désignés :

- les voies d'accès extérieures au site de Lom Pangar notamment entre les postes de contrôle fixes de Ouami et de la cité du Maître d'Ouvrage de Lom Pangar ;
- les voies d'accès intérieures du site de Lom Pangar ;
- la cité du maître d'ouvrage sis en rive gauche du barrage;
- les bureaux du Maître d'Ouvrage/Maître d'œuvre sis en rive droite du barrage ;
- les ouvrages du barrage de Lom Pangar.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à mettre à la disposition de (EDC) des agents de sécurité qui assurent la surveillance de jour comme de nuit les sites sus-listés ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Le service de jour va de six (06) heures du matin à dix-huit (18) heures du soir et le service de nuit de dix-huit (18) heures du soir à six (06) heures du matin.

Les jours de travail sont de lundi à dimanche y compris les jours fériés suivant un planning des équipes préalablement établi par le prestataire.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA** TTC.

4. Allotissement

Les prestations sont en **un (1) lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans le domaine de la surveillance et de la sécurité, et ayant au préalable un agrément signé de l'autorité compétente.

Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de marché.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de EDC pour l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire F050303.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h 30mn à 15h 30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15 111 Yaoundé, Tél : 222 23 19 30, 222 23 10 89 Fax: 222 23 11 13, E-mail: info@edc.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, 222 23 10 89. Fax: 222 23 11 13, E-mail: info@edc.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4^{ème} étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : +237 222 23 11 03, Fax : +237 222 23 11 13, au plus tard le **07 septembre 2022** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 du 01 août 2022

Pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar
Financement BUDGET EDC-Exercice 2022

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances dont la liste figure à la pièce N°10 du DAO, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**. Le montant de ladite caution est fixé à **un million (1 000 000) FCFA**.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme ou incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **en deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **07 septembre 2022** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5^{ème} étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres en particulier absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- absence d'un agrément autorisant l'exercice de l'activité de gardiennage ;
- absence de police d'assurance en cours de validité ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100.

2. Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

N°	Critères	Points
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	20
2	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	22
3	Moyens matériels et logistiques	20
4	Qualifications et compétence du Personnel proposé pour la mission	36
5	Présentation de l'offre	2
	TOTAL	100

14. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, Bureau du Courrier porte 412.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION
D'INTERET N°004/ASMI/MINEFOP/SG/DAG/USCP-C2D-FP/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION
D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE SUIVI ET DE
COORDINATION DU PROGRAMME C2D FORMATION PROFESSIONNELLE AU MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance, pour le compte du personnel de l'Unité de Suivi et de Coordination du Programme-C2D Formation Professionnelle, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) pour la couverture d'une police d'assurance maladie de deux (02) ans.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives à la couverture en assurance maladie du personnel de l'Unité de Suivi et de Coordination du Programme C2D Formation Professionnelle se présentent ainsi qu'il suit :

a) Prestations sollicitées

Consultations de généraliste, de spécialiste et visite médicales ;
Frais médicaux, pharmaceutiques et d'analyse ; Frais d'hospitalisation ;
Soins dentaires ;
Frais des actes de spécialité, radiologie, chirurgie, vaccination, électrothérapie ;
Cancer ;
Infections liées au VIH ;
Paludisme ;
Dialyses ;
Frais d'ophtalmologie et lunetterie ;
Frais de dentisterie ;
Maternité ;
Evacuation sanitaire et Assistance ;
Hospitalisations et soins à l'étranger ;
Echographie ;
Imagerie médicale ;
Analyses et travaux de laboratoire ;
Chirurgie esthétique consécutive à une intervention chirurgicale ;
Frais de sanatorium et de préventorium ; Rapatriement du corps ;
Frais de morgue ;
Transfert du malade avec assistance d'un personnel du corps médical ; Rééducation ;
Examen et consultations gynécologiques ;
Soins à l'étranger pour le personnel en mission, stage, formation, séminaire, délivrance d'attestations d'assurance voyage ;
Prise en charge et remboursement des frais de prothèse, béquilles, cannes anglaises, chaises roulantes ;
Autres facilités (Délivrance des prises en charge en pharmacie, examens de laboratoire et radiologie pour des prescriptions supérieures ou égales à FCFA 20 000).

b) Couverture

Taux de couverture : 100% ;

Territorialité : Cameroun et étranger.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des finances.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, seront financées par une subvention mise à disposition à travers la Convention CCM 1443 01K signée entre l'AFD et la République du Cameroun le 12 juin 2018.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé, à la Direction des Affaires Générales (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise à Nlongkak au plus tard le 05 septembre 2022 à 15 heures avec la mention :

AVIS Desollicitation A MANISTRATION D'INTERET N°004/AsMI/MINEFOP/SG/DAG/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE SUIVI ET DE COORDINATION DU PROGRAMME C2D FORMATION PROFESSIONNELLE AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : Une version électronique (sur CD ROM) du dossier de candidature sera incluse dans l'enveloppe originale.

6. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

a- Volume 1 : Dossier administratif

Ce volume comprend les documents administratifs suivants en originaux ou en copie certifiée conforme, selon les cas datant de moins de trois (03) mois :

- une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt signée et datée du candidat faisant apparaître sa raison sociale et son adresse;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Une attestation de non redevance fiscale ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu d'implantation du Candidat ;
- Un registre de commerce certifié ;
- une copie de l'agrément du Ministre en charge des Finances.

NB : Toutes les Compagnies constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

b- Volume 2 : offre Technique

- Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience récente en matière d'assurance maladie ;

le délai de réaction en cas de sinistre ;

- les références dans les prestations similaires réalisées avec pièces justificatives ;
- justificatif du chiffre d'affaires ;
- les documents prouvant la représentativité sur le territoire national ;
- les modalités de règlement des sinistre ;
- les observations et suggestions sur les termes de référence ;
- Une proposition technique présentée sous forme de projet de contrat qui comportera toutes les conditions générales, particulières et les conventions spéciales et clauses relatives aux garanties (description sommaire de la mission).

7. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires

- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'agrément du MINFI ;
- Défaut de présentation des états C4 et C11 pour les années 2018, 2019 et 2020 dument validés par le MINFI ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

b- Critères essentiels

N°	Critères	points
1	Présentation des offres	3
2	Observations et suggestion du soumissionnaire sur les termes de référence	5
3	Références du Soumissionnaire en matière d'assurance maladie pour une population de plus de 50 personnes au cours des trois dernières années. (8 pts par référence)	24
4	Délai de réaction en cas de sinistre	11
5	Représentativité sur le territoire national (3 pts par région)	30
6	Chiffre d'affaires	18
7	Modalité de règlement des sinistres (délai de dépôt des dossiers, délai traitement, délai remboursement)	9
	TOTAL	100

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur (100), seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être fournis aux candidats qui le désirent par le Coordonnateur ou le Chargé des Marchés du Programme C2D Formation Professionnelle, sise au deuxième étage de l'immeuble MAMCH au lieu-dit Rond-point Nlongkak– Yaoundé.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un comité technique qui sera mis en place par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les Candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres Restreint.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 007/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 01 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 06 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOLOWA (VIDÉO SURVEILLANCE, CONCERTINA ET ÉCLAIRAGE.)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon télécommunication (CAMTEL) communique :

Par DECISION N° 083/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST du **01 AOUT 2022**, ETS **LE MEURISIER**, tél : +237 677 631 344a été retenue pour la réalisation des prestations relatives aux les travaux de sécurisation du central téléphonique CAMTEL d'Ebolowa (Vidéo surveillance, concertina et éclairage).

au montant francs CFA TTC de **Soixante-trois millions neuf cent deux mille huit cent quatorze (63902814) francs CFA TTC**, pour un délai de livraison de quatre (04) mois.

ETS LE MEURISIER est invité à se présenter dès publication du présent communiqué pour l'établissement du marché correspondant au siège de la Direction Général de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport, 6^{ème} étage porte 601.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 007/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 01 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 06 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOLOWA (VIDÉO SURVEILLANCE, CONCERTINA ET ÉCLAIRAGE.)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon télécommunication (CAMTEL) communique :

Par DECISION N° 083/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST du **01 AOUT 2022**, ETS **LE MEURISIER**, tél : +237 677 631 344a été retenue pour la réalisation des prestations relatives aux les travaux de sécurisation du central téléphonique CAMTEL d'Ebolowa (Vidéo surveillance, concertina et éclairage).

au montant francs CFA TTC de **Soixante-trois millions neuf cent deux mille huit cent quatorze (63902814) francs CFA TTC**, pour un délai de livraison de quatre (04) mois.

ETS LE MEURISIER est invité à se présenter dès publication du présent communiqué pour l'établissement du marché correspondant au siège de la Direction Général de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport, 6^{ème} étage porte 601.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/CAMTEL DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE CAMTEL D'EBOLOWA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon télécommunication (CAMTEL) communique :

Par DECISION N° 078 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST du 25 JUILLET , **ETS LE FRANCE**, tél : +237696707524 a été retenue pour les travaux de réhabilitation du central téléphonique CAMTEL de d'Ebolowa au montant francs CFA TTC de **Quatre-vingt-dix-neuf millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent trente-sept (99 678 237) francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

ETS LE FRANCE est invité à se présenter dès publication du présent communiqué pour l'établissement du marché correspondant au siège de la Direction Général de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport, 6^{ème} étage porte 601.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N° 083 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/2022 DU 01 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU TRAVAUX DE SECURISATION DU CENTRAL TELEPHONIQUE CAMETEL D'EBOLWA (VIDÉO SURVEILLANCE, CONCERTINA ET ÉCLAIRAGE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon

Telecommunications ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16 Novembre 2021 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/CAMTEL/CIPM/2022 du 06 juin 2022 pour les travaux de sécurisation du central téléphonique CAMTEL d'Ebolowa (Vidéo surveillance, concertina et éclairage.) ;

Vu la proposition d'attribution N°121/CIPM/SEC du 15 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE

Article 1^{er} : ETS LE MEURISIER, est déclaré attributaire du marché ci-dessus visé au montant TTC de **Soixante-trois millions neuf cent deux mille huit cent quatorze (63902814) francs CFA TTC** et pour une durée de livraison de **quatre (04) mois** dès notification de l'Ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite société ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport, (service des marchés) sise au 6^{ème} étage, porte 601 pour l'établissement du marché correspondant.



YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DECISION N°10/D/GOUVERNEUR/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/GOUVERNEUR/CRMP-N0/2022 DU 13/06/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 Constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N° - DECIDE

Article 1er: le Marché. Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS PROJECAM BP: 535 NGAOUNDERE, Tél: 672 80 14 25	50 000 000 FCFA	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

GAROUA le 4 Aout 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°055/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 01 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu la Demande de Cotation N°002/DC/EDC/CIPM/2022 du 17 mai 2022 relative à la fourniture des consommables pour imprimantes et photocopieurs à la Direction Générale de EDC ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 19 juillet 2022 relatif à l'examen du rapport d'analyse des offres relatives à la Demande de Cotation sus visée ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise **AYE-BOSS CAMEROON SARL, BP 12458 YAOUNDE** Tél. :(237) 675 788 246, est attributaire de la lettre-commande relative à la fourniture des consommables pour imprimantes et photocopieurs à la Direction Générale de EDC pour un montant, Toutes Taxes Comprises (TTC) de **22 500 001 (Vingt-deux millions cinq cent mille un) FCFA**, pour un délai d'exécution de **trente (30) jours à compter de la date de notification l'Ordre de Service de démarrage des prestations.**

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise **AYE-BOSS CAMEROON SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



COMMUNE D'AKOM II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N °015 /AONO/C-AKOM II/CIPM/2022 DU 03/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE - COMMUNE D'AKOM II- DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE D'AKOM II

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE D'AKOM II, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de l'Hôtel de ville D'AKOM II.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

a) -Pour le bâtiment principal :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel (rubriques également valables pour la salle des actes);
- Les études techniques (Etudes géotechniques, projet d'exécution, plans de récolement) : valables également pour la salle des actes
- Les terrassements (la rubrique nivellement de la plateforme prend aussi en compte la salle des actes) ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- Les planchers
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- Les menuiseries allu
- L'électricité ;
- La plomberie
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Prestations Environnementales

b) - Pour la salle des actes, et en prenant en compte les travaux communs payés dans la rubrique bâtiment principal ci-dessus, il s'agit de :

- Les terrassements (les fouilles en puits et en rigole) ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente couverture.

3. Cout Prévisionnel

Le projet de construction de l'Hôtel de ville D'AKOM II est financé par les ressources FEICOM/COMMUNE D'AKOM II à hauteur de **280 000 000 (Deux cent quatre-vingt millions) francs FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Le projet de construction de l'Hôtel de ville D'AKOM II est financé par les ressources FEICOM/COMMUNE D'AKOM II à hauteur de 280 000 000 (Deux cent quatre-vingt millions) francs FCFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de l'Autorité Contractante (COMMUNE D'AKOM II – Secrétariat Général)

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Autorité Contractante (COMMUNE D'AKOM II – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) francs CFA à la Recette Municipale de la COMMUNE D'AKOM II.**

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, au service des marchés public de la Mairie D'AKOM II **au plus tard le 07/09/2022 à 12 heures précises et devra porter la mention :**

**N °015/AONO/C-AKOM II/CIPMP/2022 DU 03/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE D'AKOM II- COMMUNE D'AKOM II-
DEPARTEMENT DE L'OCEAN
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Neuf (09) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de 5 600 000 (Cinq millions six cent mille) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

12. Ouverture des Plis

La Commission interne de passation des marchés publics de la COMMUNE D'AKOM IIII procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, **le 07/09/2022 à partir de 13 heures dans la Salle de réunions de la Mairie D'AKOM II.**

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

a) Portant sur les pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, (Article 92 (9) du Décret n ° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Absence d'au moins une référence en bâtiment ;
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.
- Non satisfaction, au moins, à 75% des critères essentiels.

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- Absence d'un sous-détail de prix

Contradiction entre le sous-détail des prix, le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis.

2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	10
3	Les références techniques et la capacité financière	05
4	Les moyens techniques et matériels	04
5	La méthodologie d'exécution	06
	Nombre de critères	28

14. Attribution

Le Maire de la COMMUNE D'AKOM II, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la COMMUNE D'AKOM II- Secrétariat Général.

NB1 : En plus des offres physiques, le support numérique des offres doit être dans le plis fermé, en version Word ou Excel.

NB2 : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

AKOM II le 3 Aout 2022

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 015/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : CONSTRUCTION /AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION VÉGÉTALES COMPOSÉES DE GERMOIR-SERRE, HANGAR, PÉPINIÈRE, PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET SYSTÈME D'IRRIGATION À ETA DIBOMBARI, CRA/ETA/EFSC EBOLOWA ET À L'IAO OBALA/BATCHENGA EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DE COMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION À ETA DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL 2 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DE COMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION POUR LA PRODUCTION DU BANANIER PLANTAIN ET DU MANIOC À CRA/ETA/EFSC EBOLOWA DANS LA RÉGION DU SUD 3 CONSTRUCTION/AMÉNAGEMENT D'UN GERMOIR-SERRE, D'UN HANGAR DE COMPOSTAGE, D'UNE PÉPINIÈRE, D'UNE PARCELLE DE DÉMONSTRATION ET D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION À L'IAO D'OBALA/BATCHENGA DANS LA RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix "sur le marché national" décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante: www.ifad.org/fr/project-procurement.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgateion de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations .



N° Lots	Consistance
1	Construction/Aménagement d'un germoir-serre, d'un hangar de compostage, d'une pépinière, des parcelles de démonstration et d'un système d'irrigation à ETA de Dibombari, département du Moungo, Région du Littoral
2	Construction/Aménagement d'un germoir-serre, d'un hangar de compostage, d'une pépinière, des parcelles de démonstration et d'un système d'irrigation pour la production du bananier plantain et du manioc à CRA/ETA/EFSC EBOLOWA dans la Région du Sud
3	Construction/Aménagement d'un germoir-serre, d'un hangar de compostage, d'une pépinière, d'une parcelle de démonstration et d'un système d'irrigation à l'IAO d'Obala/Batchenga dans la Région du Centre

4. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme .

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

N.B. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots et remporter tous les trois (03) lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les articles d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même article. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les articles énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres articles. Pour prétendre à plusieurs lots, le soumissionnaire doit présenter pour chacun des lots les ressources financières, matérielles et humaines distinctes.

5. Remises des offres

Les Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au **31 août 2022 à 13H00**.

6. Delai de Livraison

Date d'achèvement. Les travaux devront être achevés dans les quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

Garantie contre les malfaçons. La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

7. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

a. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.

b. Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

c. Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.

d. Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

e. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra **le même jour à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: contact@pea-jeunes.org.

9. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants:

A- Un dossier administratif constitué de :

- a. L'habilitation du signataire ;
 - b. Le reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;
 - c. L'immatriculation au registre du commerce ;
 - d. L'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;
 - e. L'attestation de non-faillite ;
 - f. La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP
 - g. Le certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
 - h. L'attestation pour soumission CNPS ;
 - i. La caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1, quatre cent soixante-dix mille (470 000) francs CFA pour le lot 2 et quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 3, délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme de cautionnement agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
 - j. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entrainera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

B- Une offre financière constituée de :

- a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif ;
- c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

- a. Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;
- b. Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés
- c. Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ; (N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entrainera le rejet de l'offre)

10. Attribution

Évaluation. Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.

11. Durée Validité des Offres

Validité de l'offre de prix. L'offre a une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Votre offre doit être adressée dans le format requis à:

A l'attention du Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : contact@pea-jeunes.org

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le COORDONNATEUR

BELA TOMO Alfred

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUE PORTANT RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CARPA /CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA
FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT
DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 09 AOUT 2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du CARPA dans la salle de réunion sise à Bastos.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> <p>L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un (01) seul temps.</p> <p>L'ouverture des offres administratives et techniques et financières aura lieu le 23 aout 2022 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du CARPA dans la salle de réunion du CARPA.</p> <p>Les offres financières seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation technique.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier dûment mandaté</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellé du critère	Oui	Non
1	Fausse déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives		
2	Absence d'une pièce administrative dans un délai de 48h après l'ouverture des offres		
3	Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assureur		
4	Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100)		
5	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
6	Absence de la caution de soumission		

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (Points)
Présentation générale de l'offre	5 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	10 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq (05) dernières années	10 pts
Description détaillée des garanties offertes	15 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	15 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020)	15 pts
Partenaires techniques à l'étranger dans la branche similaire en cours de validité	10 pts
Convention avec les formations sanitaires	



5 pts



Qualité de service	15 pts
Total	100 pts

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil sont retenues.

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des prix ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'agrément à l'exercice de la profession de gardiennage ;
- Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif et /ou technique ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 6 oui sur 7.

2- Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	OUI	NON
01	Présentation de l'offre		
02	Références générales de l'entreprise		
03	Expérience et qualification du personnel clé		
04	Effectif du personnel affilié à la CNPS		
05	Connaissance des sites et du TDR		
06	Moyens logistiques		
07	Méthodologie et organisation		

3 Attribution

Au lieu de ...

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Lire plutot

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre technique satisfaisante et l'offre financière la **moins-disante**.

4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Grille d'évaluation <ul style="list-style-type: none">● Critères Eliminatoires● Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des prix ;● Absence de la caution de soumission ;● Absence de l'agrément à l'exercice de la profession de gardiennage ;● Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;● Présence d'une information financière dans le dossier administratif et /ou technique ;● Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;● Note technique inférieure à 6 oui sur 7. LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le **PRÉSIDENT**

BONDOMA YOKONO Dieudonné

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2022 DU 04/08/2022 AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/FODECC/CSPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BAIE DE STOCKAGE DE MINIMUM 4 TO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 05 Août. 2022 à 13 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous :</p> <p>Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante :</p> <p>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002./AONO/FODECC/CSPM/2022 du 12 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BAIE DE STOCKAGE DE MINIMUM 4 TERRA AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE Financement : 114 00 40 22 23 04 FODECC EXERCICE 2022 »,</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p> <p>Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 12 août 2022 à 13 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 05 août 2022 à 14 heures dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 12 août 2022 à 14 heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....</p>

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN



COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2022 DU 14/07/2022 LES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN PROCEDURE D'URGENCE DE CERTAINS TRONCONS DE POUR ROUTE COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. LOT 1 : CO130015 ENTREE FAKELE (INTERN9) – CHEFFERIE FAKELE 1 – FAKELE 2 (LIMITE NKOLMETET) – MBEGA (INTER RO143) AVEC REFECTION DE TROIS (03) PLATELAGES SUR LA RIVIERE MBEME AUX PK0+300, PK0+500 ET PK0+610 LOT 2 : CO130007 PONT SUR LA RIVIERE OKENGUE – CARREFOUR SNEC – CHEFFERIE NGOCK – CAFFEROUR NGOCK (INTER N2) ET REFECTION DU TABLIER SUR LA RIVIERE OKENGUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mbalmayo, au plus tard le 04 Aout 2022 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2022 du 14/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN PROCEDURE D'URGENCE DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. LOT 1 : CO130015 ENTREE FAKELE (InterN9) – CHEFFERIE FAKELE 1 – FAKELE 2 (Limite NKOLMETET) – MBEGA (Inter RO143) AVEC REFECTION DE TROIS (03) PLATELAGES SUR LA RIVIERE MBEME AUX PK0+300, PK0+500 ET PK0+610 LOT 2 : CO130007 PONT SUR LA RIVIERE OKENGUE – CARREFOUR SNEC – CHEFFERIE NGOCK – CAFFEROUR NGOCK (Inter N2) ET REFECTION DU TABLIER SUR LA RIVIERE OKENGUE »</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mbalmayo, au plus tard le 16 Aout 2022 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2022 du 14/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN PROCEDURE D'URGENCE DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. LOT 1 : CO130015 ENTREE FAKELE (InterN9) – CHEFFERIE FAKELE 1 – FAKELE 2 (Limite NKOLMETET) – MBEGA (Inter RO143) AVEC REFECTION DE TROIS (03) PLATELAGES SUR LA RIVIERE MBEME AUX PK0+300, PK0+500 ET PK0+610 LOT 2 : CO130007 PONT SUR LA RIVIERE OKENGUE – CARREFOUR SNEC – CHEFFERIE NGOCK – CAFFEROUR NGOCK (Inter N2) ET REFECTION DU TABLIER SUR LA RIVIERE OKENGUE »</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04 Aout 2022 à 13 heures dans la salle des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbalmayo, et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbalmayo, dans la salle de réunion de la Commission.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>



2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16 Aout 2022 à 13 heures dans la salle des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbalmayo**, et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbalmayo, dans la salle de réunion de la Commission.

3 Critères d'évaluation**Au lieu de ...****1 CRITERES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect des critères éliminatoires entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Suspension de la commande publique ;
- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans le dossier administratif au delà de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis quantitatif ou sous-détail des prix unitaires ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Offre technique ou financière incomplète ;
- Absence de CCTP et CCAP datés et signés à la dernière page.

2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;
- Note technique supérieure ou égale à 75% de OUI

Lire plutot**CRITERES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect des critères éliminatoires entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Suspension de la commande publique ;
- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans le dossier administratif au-delà de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis quantitatif ou sous-détail des prix unitaires ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Offre technique ou financière incomplète ;

4 Autres**Au lieu de ...**

Ø Dans le Règlement Général de l'Appel d'Offres :

● **ARTICLE 34 : ATTRIBUTION**

● **34.1.** L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

● **34.2.** Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée après évaluation de ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

● Ø Dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres :

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

Note technique supérieure ou égale à 75% de OUI

Lire plutot

Ø Dans le Règlement Général de l'Appel d'Offres :

● **ARTICLE 34 : ATTRIBUTION**

● **34.1.** L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

● **34.2.** Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée après évaluation de ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

Ø Dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres :

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

Note technique supérieure ou égale à 75% de OUI

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....

MBALMAYO le 4 Aout 2022

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°013/2022/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM DU 03 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF N° 1A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 07 JUILLET 2022 POUR LA LIVRAISON DU GASOIL AU SITE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Service Courrier de EDC, 4^{ème} Etage porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13, au plus tard le 11 AOUT 2022 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>«<i>Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/EDC/CIPM/2022 du 07 juin 2022</i> <i>Pour la livraison du gasoil au site de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar</i> <i>Financement BUDGET EDC - Exercice 2023</i> <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i> »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>La date de remise des offres dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, initialement prévue le 11 août 2022 à 12 heures, heure locale, est reportée au 25 août 2022 à la même heure.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives (enveloppe A), les offres techniques (enveloppe B) et les plis contenant les offres financières (enveloppe C) aura lieu le 11 août 2022 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC, dans la salle de réunion du 5^{ème} Etage de EDC sis à l'Immeuble Hibiscus, Avenue Charles DE GAULLE, BP 15 111 Yaoundé, Tél. : 22 23 11 03 Fax : 22 23 11 13. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu ce même jour à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5^{ème} étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGO THEODORE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
615 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la souscription d'une police d'assurance pour le parc automobile de l'ANTIC suivant les modalités définies dans les Termes De Référence (TDR) de la pièce 5 portant sur un total de **25 véhicules** composés comme suit :

N° d'ordre	DESIGNATIONS	QUANTITE	OBSERVATIONS
1	TOYOTA LAND CRUISER PRADO VX	02	
2	TOYOTA COROLLA	02	
3	TOYOTA PICK-UP HILUX 4x4	07	
4	RENAULT DUSTER BVM	06	
5	TOYOTA RUSH	03	
6	TOYOTA FORTUNER LUXE	01	
7	FUSO ROSA COASTER	01	
8	TOYOTA LANCRUISER TX	01	
9	MITSUBISHI PICK-UP	02	



TOTAL	25	
-------	----	--

3. Cout Prévisionnel

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de l'ANTIC, exercice 2023, imputation budgétaire 615 100 (-Assurances matériel roulants et machines).

Le coût prévisionnel est d'un montant de **30 000 000 (trente millions) Franc CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais, installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), et agréées par le Ministère des Finances.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction Générale de l'ANTIC, (**Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés**) sise à **Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat au Canada, BP : 6170, Tél :Tél : 242 08 64 98, Fax : 242 20 39 31, B.P : 6170 Yaoundé, Tél. : 694. 40.58.68.**

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres se trouve sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://>

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat au Canada, dès publication du présent Avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (**50 000 F**) CFA, représentant les frais d'achat du dossier, payables aux heures ouvrables dans le compte **BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP »**. Ce reçu devra identifier le prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la **Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat au Canada, au plus tard le 06 septembre 2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05/08/2022

POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, EXERCICE 2023.

Financement : BUDGET ANTIC « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

8. Delai de Livraison

La période de couverture prévue par le Maître d'Ouvrage est de **douze (12) mois calendaires** soit **du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 à minuit**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (suivant modèle ci-joint) d'un montant de **600 000 F (six cent mille francs) CFA**, établie par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 06 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- a) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- b) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- c) Absence d'une caution de soumission (suivant le modèle ci-joint), délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **600 000 (six-cent mille) FCFA** ;
- d) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif dans le délai de 48 heures accordé par la CIPM après le dépouillement ;
- e) Note technique inférieure à **70%** ;
- f) Absence d'agrément dans le domaine de l'assurance automobile, délivré par l'autorité compétente ;
- g) Absence d'un contrat ou tout document équivalent entre le soumissionnaire et le réassureur ;
- h) Marge de solvabilité et engagement règlementaire déficitaires pour l'une des années 2018, 2019 et 2020.
- i) Absence de l'attestation d'une capacité financière d'un montant de **15 000 000 (quinze millions)**, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances.

Critères essentiels

Evaluation technique

N° d'ordre	Critères	Nombre de sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références du soumissionnaire en matière d'assurance automobile au cours des cinq (05) dernières années (joindre première et dernière pages des marchés ou lettre-commandes)	01
3	Procédure et délai de réaction en cas de sinistre	02
4	Représentativité sur le territoire national	01
5	Modalité de règlement des sinistres	02
6	Taux de réduction de la flotte	01
7	Description détaillée des garanties offertes	01
8	TDR et CCAP paraphés à chaque page et signés, datés cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » avec le tampon et la qualité du signataire.	02
9	Personnel permanent	03
10	Performance	04

NB : Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou au 1517 (numéro vert).

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE D'AKOM II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/AONO/C-AKOM II/CIPM/SMP/2022 DU 03/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'AKOM II

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE D'AKOM II

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place des structures de la Commune d'AKOM II, le Maire, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour le contrôle d'exécution de la construction de l'Hôtel ville de la Commune d'AKOM II à usage de bureaux.

2. Consistance des prestations

La mission du prestataire comprendra les cinq parties suivantes :

- Contrôle technique des études de détails et validation des documents d'études d'exécution (MISSION VISA) ;
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
- Mission système de sécurité incendie (SSI) ;
- Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

Le présent appel d'offres national est ouvert aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience dans le contrôle de BTP.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET FEICOM et Commune d'AKOM II exercice 2022 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés publics de la Commune d'AKOM II.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la Recette municipale de la Commune d'AKOM II. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres au service des Marchés.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée au service des Marchés, au plus tard le 07/09/2022 à 14 heures, heure locale, et revêtue de la mention.

Elle portera la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016

/AONO/C-AKOM II/CIPM/SMP/2022 DU 03/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES

travaux de construction de l'Hôtel de Ville de la Commune d'AKOM II

9. Delai de Livraison

le délai d'exécution est de 09 (neuf) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : 400 000 (quatre cent mille) FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non- respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **07/09/2022** à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'AKOM II dans la salle des actes de la Commune d'AKOM II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 des points.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Attestation de solvabilité financière inférieure à cinq millions (5 000 000)

FCFA ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-exécution du nombre requis de projets similaires ;
- Non-conformité du profil du chef de projet et de sa disponibilité en faveur du soumissionnaire pour l'exécution des prestations sollicitées dans le cadre du présent Appel d'Offres ;
- Abandon d'un marché public sur le territoire national par le soumissionnaire.
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

4) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N° Critères d'évaluation Points

01 Références du soumissionnaire dans les prestations similaires 15

02 Capacité de financement 10

03 Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques 15

04 Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission 50

05 Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission 10

Note totale d'évaluation du dossier 100

14. Attribution

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

- Poids de l'offre technique (T) = 80%
- Poids de l'offre financière (F) = 20%
- La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante. Ne peut être attributaire.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune d'AKOM II,

Tél : 696 30 28 82

NB : En plus des offres physiques, le support numérique des offres doit être dans le plis fermé, en version Word ou Excel.

AKOM II le 3 Aout 2022

Le MAIRE

ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04/08/2022 POUR LES TRAVAUX DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS DU RESTAURANT MUNICIPAL DE BERTOUA.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Mille de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relative à l'exécution des travaux de construction des voiries et réseaux divers (VRD) du restaurant Municipal de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Fondations clôture ;
- Maçonneries élévations clôture ;
- Enduits – Revêtements ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Pose des bancs publics ;
- VRD ;
- Espaces verts ;
- Parking ;
- Construction d'une enseigne lumineuse

3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel est de 60 000 000(Soixante Millions) francs FCFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget du FEICOM – Communauté Urbaine de BERTOUA Exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Communauté Urbaine de BERTOUA auprès du SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Communauté Urbaine de Bertoua, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (**100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Mairie de la Ville de Bertoua et représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, téléphone...)

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies et une version numérique marqués comme tels et un fichier numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le **07/09/2022 à 10:00 Heures précises**, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°014/AONO/CUB/MVB/SIGAMP/CIPM/2022 du 04/08/2022

POUR LES TRAVAUX DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS DU RESTAURANT MUNICIPAL DE BERTOUA

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **06 (six) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est fixé à **1 200 000(un million deux-cents mille) Francs CFA**. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre ou une société d'assurance, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à **1 200 000(un million deux-cents mille) Francs CFA**. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre ou une société d'assurance, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **07/09/2022 à 11 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 32 « OUI » sur 38 ;
- Omission dans le bordereau des prix unitaire (BPU) d'un prix quantifié,
- Offre financière incomplète ;
- N'avoir pas exécuté au cours des cinq (05) dernières années un projet de bâtiment de montant supérieur ou égal à 40 000 000F CFA (1^{ère} et dernière page du contrat, notification de l'O.S de démarrage des travaux et PV de réception provisoire et/ou attestation de bonne fin,
- Attestation de visite de site signé par un représentant du Maître d'ouvrage.

2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- Attestation d'une solvabilité financière au moins égale à 50 000 000F CFA
- Non-conformité d'une pièce Administrative après 48 heures
- La note technique ;
- Le planning d'exécution des travaux
- Qualification du personnel.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès au Service des marchés publics de la Communauté Urbaine de Bertoua

BERTOUA le 4 Aout 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°000017/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 04 AOUT 2022 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/ANOR/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 « FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ, ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision ci-après :

N°000061/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC du 04 Aout 2022 ;

L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché, objet de l'Appel d'Offres suscité pour les montants et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
TACYZAI SARL	57 476 700 (cinquante-sept millions quatre cent soixante-seize mille sept cent Francs	68 540 965 (Soixante-huit millions cinq cent quarante mille neuf cent soixante-cinq) Francs	60 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés et Contrats de l'ANOR, sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour l'établissement et la signature du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

ARCHIVES NATIONALES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0011/AONO/MINAC/CIPM/2022
DU 03/08/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AU ARCHIVES NATIONALES.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 14 182 02 02 02 222000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur des Archives National lance un appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'acquisition du matériel roulant aux Archives Nationales.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres comprend l'acquisition du matériel roulant aux Archives Nationales : 01 pick-up 4x4 double cabine d'au plus 9 chevaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Trente cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres National Ouvert est constitué d'un lot, acquisition d'01 pick-up 4x4 double cabine d'au plus 9 chevaux

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture de véhicules.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget des Archives Nationales pour l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire **56 14 182 02 02 02 222000**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC. La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Arts et de la Culture au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de : **trente mille (30 000) Francs CFA**.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

NB. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard 06/09/2022 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 0011/AONO/MINAC/CIPM/2022 du 03/08/2022 pour l'acquisition du matériel roulant aux Archives Nationales au titre de l'exercice 2022. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06/09/2022 à 12 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent Appel d'Offres est de **quarante cinq (45) jours**. La livraison se fera à la Sous-direction du Parc Automobile de l'Etat du MINDCAF (Garage Administratif Central de Yaoundé).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de : 700 000 (Sept cent mille) FCFA.

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **06/09/2022 à 13 heures**, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Arts et de la culture en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de prospectus original accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée;
- Non-respect de 70% des autres caractéristiques techniques mineures ;
- Non-respect de cinq (05) des sept (07) critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un projet similaire au cours des deux (02) dernières années ;
- Absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.
- Absence de l'autorisation du fabricant
- Absence du certificat d'homologation ou du PV du prototype délivré par le MINT
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :
véhicule pick-up
? Puissance fiscale de 09 CV maxi ;
? Source d'énergie diesel ;
? Garde au sol : ? 300 mm.
? Nombre de places assises = 06
? Cylindrée ? 2200

Critères éliminatoires additifs pour les soumissionnaires en ligne

- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

Critères de qualification

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'Offre (sommaire ; pièces dans l'ordre, intercalaires en couleur autre que le blanc);
- Le délai de livraison (45 jours maximum) ;
- La garantie de (01) an ;
- Le service après-vente ;
- Les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins un (1) Marché Public similaire au cours des trois (03) dernières années ;
- La capacité financière (supérieure ou égale à cinquante pour cent du montant de la soumission) ;
- L'acceptation des conditions du Marché (CCAP et DF paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre aura satisfait à tous les critères éliminatoires et évaluée moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une durée de **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le DIRECTEUR

OLEMBÉ ESTHER

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
04/AONO/CA.BAF1/FEICOM/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DEUX (02) BÂTIMENTS R+1 DE SIX (06) SALLES DE CLASSE AVEC DEUX (02) MINI AEP EQUIPEES DE
RESERVOIRS DE 7.5M3 DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDIENGSO 1 ET BAMENDZI1, DANS LA
COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER EN 03 LOTS.FINANCEMENT : FEICOM I COMMUNE DE BAFOUSSAM
1ER EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BAFOUSSAM 1er Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux (02) bâtiments R+1 de six (06) salles de classe avec DEUX (02) MINI AEP EQUIPEES DE RESERVOIRS DE 7,5M3 dans les Ecoles Publiques de NDIENGSO et BAMENDZI 1 dans la Commune de BAFOUSSAM 1^{er} en 03 lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- La construction du bâtiment R+1 de six (06) salles de classe :

- Travaux préparatoires - Etudes ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Structure Béton armé et maçonnerie du RDC ;
- Structure Béton armé et maçonnerie de l'étage ;
- Toiture - Charpente - Couverture ;
- Revêtements et enduits ;
- Plomberie sanitaire - Protection incendie ;
- Electricité courant fort et courant faible ;
- Menuiserie bois, métalliques et aluminium ;
- Peinture ;
- Aménagements extérieurs et aspects environnementaux.

- La construction du mini AEP :

- Etudes hydrogéologiques /installation de chantier et implantation du forage,
- Travaux de foration,
- Equipement-développement-pompage,
- Système d'alimentation et de pompage solaire,
- Système de stockage surélevé (hauteur radier =08m, volume =8m3) et du local technique,
- Construction de borne fontaine,
- Périmètre de sécurité du forage et local technique 16ml,
- Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est indiqué dans le tableau ci-haut au point 3

4. Allotissement

voir pièce jointe

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de la construction et remplissant les conditions reprise dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM/Commune de BAFOUSSAM 1er, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de Bafoussam 1er à la DDMAP/Mifi, à l'ARMP/OU

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de Bafoussam 1er, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable dont le montant est indiqué au tableau ci-dessous payable à la Recette Municipale de la Commune de Bafoussam 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'Hôtel de Ville de la Commune de Bafoussam 1er, au plus tard le 08/08/2022 à 10 heures, heure limite locale, et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/C.BAF1/FEICOM;CIPM/2022 du 1 8 juillet 2022 POUR les travaux de CONSTRUCTION DEUX (02)
BÂTIMENTS R+1 DE SIX (06) SALLES DE CLASSE AVEC DEUX (02) MINI AEP EQUIPEES DE RESERVOIRS
DE 7.5M3 DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDIENGSO ET BAMENDZ11, DANS LA COMMUNE DE
BAFOUSSAM 1er
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Lesdélais d'exécution sont indiqués au point 3. Ces délais courent à compter de ladate de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est indiqué au tableau ci-haut (point 3) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 08/08/2022 à _11_heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bafoussam 1er, dans la salle de commission de Bafoussam 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée (mandat signé et timbré) etayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48H,
- b) Absence d'une caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
- d) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- f) Absence du sous détail d'un prix quantifié ;
- g) Non-conformité du modèle de soumission
- h) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années ;

B- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous;

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;c) Personne! d'encadrement de l'entreprise;
- d) Proposition technique ;
- e) Offre financière ;
- f) Planning de chantier ;
- g) Présentation ;
- h) Présence d'une situation financière capable d'exécuter les travaux à hauteur de 70%.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 25 oui/35 (soit 80%) seront admises à l'analyse financière,

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : Les rabais manuscrits et dactylographiés proposés ne seront pas pris en compte.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Bafoussam 1er, dès publication du présent avis au n° 699 84 37 41/ 699 61 48 81/ 677 75 28 98/677 27 23 45 chez l'Ingénieur du marché, à la Délégation Départemental des Marchés publics de la Mifi, sur COLEPS et à l'ARMP.

BAFOUSSAM le 18 Juillet 2022

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE
DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
658-003

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, **Exercice 2023**.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la sécurisation et la surveillance des locaux abritant les services et organes dirigeants de l'Agence :

- Trois (03) Résidences des Dirigeants de l'ANTIC (PCA, DG et DGA) ;
- L'immeuble-siège de l'ANTIC à BASTOS- YAOUNDE ;
- Les bureaux annexes de l'ANTIC logés aux 5^{eme} et 7^{eme} étages de l'immeuble-siège ARMP-Yaoundé
- Le Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique (CNCCE), sis à la Poste Centrale-Yaoundé ;
- L'Antenne Régionale du Littoral à Douala ;
- L'Antenne Régionale du Nord à Garoua ;
- L'Antenne Régionale du Nord-Ouest à Bamenda ;
- L'Antenne Régionale du Sud-Ouest à Buea ;
- L'Antenne Régionale de l'Ouest à Bafoussam ;
- L'Antenne Régionale du Sud à Ebolawa.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de TTC **Soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-treize mille trois cent (63 393 300) Fcfa**.

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires (des activités en matière de sécurité de personnes et des biens).

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANTIC de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **658-003**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 6 94 40 58 68. La version électronique du dossier peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.antic.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier physique peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Le reçu de paiement devra indiquer l'identité du prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

- **Pour la soumission hors ligne** : Chaque offre rédigée en français ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard **le 30 août 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°09 /AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 août 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) », EXERCICE 2023. « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

-**Pour la soumission en ligne**, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 30 août 2022 à 13heure**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objets du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**, compris entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2023**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces du dossier administratif, une caution de soumission (suivant modèle ci-joint) établie par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère des Finances et figurant sur la liste reprise à la pièce 10 du DAO, d'un montant de **1 250 000 (un million deux cent cinquante mille) F CFA**. Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour la validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **30 août 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence d'une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1 250 000 (un million deux cent cinquante mille) FCFA ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- d) Absence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ;
- e) Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile et professionnelle ;
- f) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif dans un **délaï de 48h** accordé par la CIPM après l'ouverture des plis ;
- g) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant **de quarante millions (40.000.000) FCFA** ;
- h) Absence de la lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé, signé par le prestataire ;
- i) Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits du Casier Judiciaire ;
- j) Note technique inférieure à **70%** ;
- k) Non-respect du format de fichier des offres ;
- l) Absence de la copie de sauvegarde

Critères essentiels

Ils seront établis sur la base des critères prédéfinis (oui/non) de manière à atteindre 70 oui sur 100.

N°	Désignation	Sous-critères
I	Présentation générale de l'offre ;	04
II	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire ;	03
III	Qualifications et expérience du personnel ;	02
IV	Moyens logistiques ;	06
V	Méthodologie et exécution des prestations ;	03
VI	Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes De Référence ;	01
VII	Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission.	01
VIII	CCAP et TDR paraphés à toutes les pages, datés, signés et cachetés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé ».	02

Méthode de sélection du prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection **du moins-disant**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **CONAC** au **(+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82**.

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ARSEL/SIGAM/CIPM/2022 DU 05-08-2022
POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE
L'ELECTRICITE (ARSEL) DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
670 420

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription annuelle de la police d'assurance automobile auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la souscription annuelle de la police d'assurance automobile.
La consistance de cette prestation est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **26 000 000 XAF (vingt-six millions de francs CFA)** :

4. Allotissement

. **Nombre maximum de lots (sans objet)**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux compagnies d'assurances de Droit camerounais, installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance (CIMA).

La gestion des polices d'assurances relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines de l'ARSEL.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, sera financée par le budget de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, pour l'exercice 2023, dont l'imputation est 670 420 « Assurance matériel de transport »

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de Trente mille (30.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier.
La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjoya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org)** au plus tard le 13-09-2022 à **13 heures, heure locale** sous pli fermé et devra porter la mention :
« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _004_/AONO/ARSEL/SIGAM/CIPM/2022 DU05-08-2022 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023** » **FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2023**

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois.
La tranche ferme court du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 à minuit.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.
Ladite caution est fixée à **520 000 XAF (cinq cent vingt mille francs CFA)** :
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 13-09-2022 à **14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO et à la qualification des candidats

● Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offre sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
- Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
- Absence des états C4 et C11 pour les années, 2019, 2020 et 2021 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;
- Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'Appel d'Offres ;
- Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100)

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats objet de l'appel d'offres ; ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères ci-après :

Réf.	Critères	Notation (pts)
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire (ancienneté, Représentativité territoriale et Chiffre d'affaires) ;	08
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
4	Description détaillée des garanties offertes	12
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	15
6	Couverture des engagements réglementés	16
7	Couverture de la marge de solvabilité	15
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	06
10	Suggestions sur les TDR et autres facilité accordées	03
	TOTAL	100

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront admises à l'analyse financière.

Méthode de sélection

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **moins disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org.**

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NKOU JEAN PASCAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0002/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION
DE GROUPES ELECTROGENES DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE
DES DOUANES FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DOUANES**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS D'ÉQUIPEMENT DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

IMPUTATION

480009.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture et l'installation de groupes électrogènes dans les services centraux de la Direction Générale des Douanes (LIMBE, EBOLOWA, NGAOUNDERE, BERTOUA et DOUALA).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture et l'installation de cinq (05) groupes électrogènes dans les services déconcentrés de la Direction Générale des Douanes (LIMBE, EBOLOWA, NGAOUNDERE, BERTOUA et DOUALA).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans ce type de prestation et installées sur le territoire national.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Fonds d'équipement de la Direction Générale des Douanes, exercice 2022, Imputation : 480009.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, **Annexe de Tsinga**, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1^{er} étage, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, Bâtiment annexe sise à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage, au plus tard **le 31 AOUT 2022 à 13 Heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0002 /AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022
DU 03 AOUT 2022
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE GROUPEES ELECTROGENES DANS LES SERVICES
DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

10. Delai de Livraison

La livraison s'effectuera aux sièges des unités des services déconcentrés situés à LIMBE, EBOLOWA, NGAOUNDERE, BERTOUA et DOUALA-YOUPWE), dans un délai maximal de soixante jours (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres et d'un montant **d'un million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul** temps et aura lieu le **31 AOUT 2022 à 14 heures** précises, heure locale par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Direction Générale des Douanes, dans la salle de réunions de la Direction Générale des Douanes Annexe de Tsinga.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect d'un de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

1 Critères éliminatoires

- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Note technique inférieure à 80% de oui ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des groupes électrogènes précisées dans le Descriptif de la Fourniture ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
- Absence du certificat de conformité ou du certificat d'origine ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné des marchés au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;

2 Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO.

- Présentation générale de l'offre (Lisibilité du document, reliure du document, reliure serdo proscrite, agencement, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc et respect de l'ordre d'assemblage) ;
- Capacité de financement supérieure ou égale à soixante-dix millions (70 000 000) FCFA ;
- Prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant.
- Références du soumissionnaire dans la fourniture des groupes électrogènes : avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années au moins 02 marchés similaires d'un montant cumulé supérieur ou égal à 100 millions (joindre première et dernière page des contrats et attestation de bonne fin ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive) ;
- Délai de livraison ? 60 jours ;
- Photos magasin de stockage ;
- Attestation de service après-vente ;
- Attestation de disponibilité des pièces de rechange ;
- 02 personnels ateliers (bachelier en électromécanique : CV et diplômes légalisés) ;
- Planning d'exécution de la prestation ;
- Preuves d'acceptation des conditions du Marché : CCAP et ST paraphés à chaque page, complétés, signés, datés et cachetés, portant le nom du soumissionnaire avec la mention « Lu et Approuvé » ;
- Délai de garantie supérieur ou égal à douze (12) mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1^{er} étage.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 01 AOUT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BARRAGES RESERVOIRS DE MBAKAOU - MAPE - BAMENDJIN FINANCEMENT: BUDGET EDC, EXERCICE 2022 IMPUTATION BUDGETAIRE: LOT 1: F010404, LOT 2: F020404, LOT 3: F030404

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'assurer la sécurité et le gardiennage des barrages réservoirs de Mbakaou, Mapé et Bamendjin, le Directeur Général de EDC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de sécurité et de gardiennage des sites ci-après désignés :

- Lot 1 – le barrage de Mbakaou : voies d'accès extérieures, voies d'accès intérieures du site, cité du maître d'ouvrage, bureaux du Maître d'Ouvrage et ouvrages du barrage ;
- Lot 2 – le barrage de Mapé : voies d'accès extérieures, voies d'accès intérieures du site, cité du maître d'ouvrage, bureaux du Maître d'Ouvrage et ouvrages du barrage ;
- Lot 3 – le barrage de Bamendjin : voies d'accès extérieures, voies d'accès intérieures du site, cité du maître d'ouvrage, bureaux du Maître d'Ouvrage et ouvrages du barrage.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent pour chaque lot, à mettre à la disposition de (EDC) des agents de sécurité qui assurent la surveillance de jour comme de nuit des sites sus-listés ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Le service de jour va de six (06) heures du matin à dix-huit (18) heures et le service de nuit de dix-huit (18) heures à six (06) heures du matin.

Les jours de travail sont de lundi à dimanche y compris les jours fériés suivant un planning des équipes préalablement établi par le prestataire.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- **Vingt millions (20 000 000) FCFA TTC** pour le lot 1 (Mbakaou) ;
- **Cinquante et un millions (51 000 000) FCFA TTC** pour le lot 2 (Mapé) ;
- **Vingt-neuf millions (29 000 000) FCFA TTC** pour le lot 3 (Bamendjin).

4. Allotissement

Les prestations sont en **trois (03) lots distincts**. Un soumissionnaire peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans le domaine de la surveillance et de la sécurité, et ayant un agrément signé de l'autorité compétente. Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de marché.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de EDC pour l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire :

- Lot 1 : F010404 ;
- Lot 2 : F020404 ;
- Lot 3 : F030404.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél : 222231930, 222231089 Fax : 222231113, E-mail : info@edc-cameroon.org dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, 222 23 10 89. Fax : 222 23 11 13, E-mail : info@edc-cameroon.org dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4^{ème} étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : 237 22 23 11 03, fax : +237 22 23 11 13, au plus tard le **06 septembre 2022** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/EDC/CIPM/2022 du 01août 2022

Pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage des barrages réservoirs de Mbakaou, Mapé et Bamendjin

Financement BUDGET EDC-Exercice 2022

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois** pour chaque lot.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances dont la liste figure à la pièce N°10 du DAO, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**. Le montant de ladite caution est fixé à :

- **Quatre cent mille (400 000) FCFA TTC** pour le lot 1 (Mbakaou) ;
- **Un million vingt mille (1 020 000) FCFA TTC** pour le lot 2 (Mapé) ;
- **Cinq cent quatre-vingt mille (580 000) FCFA TTC** pour le lot 3 (Bamendjin).

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme ou incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **en deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **06 septembre 2022** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5ème étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres dont en particulier absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence de l'agrément autorisant l'exercice de l'activité de gardiennage ;
- Absence de police d'assurance en cours de validité ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

2. Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous-critère d'évaluation est le suivant :

N°	Critères	Points
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	20
2	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de Référence	18
3	Moyens matériels et logistiques	24
4	Qualifications et compétence du Personnel proposé pour la mission	36
5	Présentation de l'offre	2
TOTAL		100

14. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et Affaires Générales de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, tél 222 23 19 30, fax : 222 23 11 13, porte 413.

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022
DU 03 AOUT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE
DES DOUANES.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
480009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes, Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments abritant les services centraux et déconcentrés de la Direction Générale des Douanes.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Prestations journalières :

- Vidange des corbeilles à papiers et des différentes poubelles ;
- Aération des différentes pièces ;
- Nettoyage des sols et des moquettes ;
- Nettoyage complet des bureaux intégrant l'ensemble du mobilier ;
- Nettoyage des vitres ;
- Nettoyage complet des murs, couloirs, halls et escaliers ;
- Nettoyage et désinfection des toilettes y compris la fourniture de produits hygiéniques ;
- Ramassage des ordures diverses et évacuation ;
- Diffusion des produits désodorisants ;
- Entretien des espaces verts ;
- Nettoyage des parties communes (couloirs, escaliers extérieurs et intérieurs).

Prestations hebdomadaires :

- Brossage et lavage des vitres ;
- Nettoyage et lustrage au spary méthode ;
- Vérification et entretien de toutes les bouches de regards extérieurs (eaux pluviales, eaux usées) y compris rigoles ;
- Nettoyage et désherbage des terrasses et auvents d'entrée.

Prestations mensuelles :

- Lustrage des boiseries à l'encaustique ;
- Cristallisation et lustrage ;
- Entretien et gazon ;

Prestations trimestrielles :

- Shampoing des moquettes et carrelage ;
- Nettoyage des lampes ;
- Engraisage des plantes.

Prestations semestrielles :

- Nettoyage à haute pression des éléments de contreventement et des passerelles en façade et de la clôture pour les immeubles ;
- Décapage des sols.

3. Cout Prévisionnel



Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Coût prévisionnel par lot en FCFA TTC
Lot 1	Seize millions deux cent mille (16 200 000)
Lot 2	Quinze millions neuf cent mille (15 900 000)
Lot 3	Vingt-six millions cent soixante mille (26 160 000)
Lot 4	Vingt-neuf millions quatre cent mille (29 400 000)
Lot 5	Douze millions trois cent mille (12 300 000)
Total	Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent soixante (99 960 000)

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en cinq (05) lots ci-après définis :

N° Lot	Description
Lot 1	Réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des sièges des Secteurs des Douanes de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, GAD du Nord.et BPHC de Ngaoundéré.
Lot 2	Réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des sièges des Secteurs des Douanes du Centre, de l'Est, du Sud I et PC HALCOMI Zone 3
Lot 3	Réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des sièges de la DGD de Bastos, Tsinga et CID de Nomayos.
Lot 4	Réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des sièges des Secteurs des Douanes du Littoral I, du Littoral II, du Sud II, la Division Informatique et des unités installées à l'Aéroport.
Lot 5	Réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des sièges des Secteurs des Douanes du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Ouest, BPHC d'Ekok, BPHC d'Idenau, BS de Mamfé.

NB : Un même Soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus de deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Ressources propres de la Direction Générale des Douanes, Exercice **2022** sur la ligne d'imputation n° **480009**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1^{er} étage**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1^{er} étage, au plus tard le **31 AOUT 2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES – EXERCICE 2022 IMPUTATION : 480009 A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre basé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, répartie comme suit :

N° lot	Montant des cautions en FCFA
Lot 1	Trois cent vingt-quatre mille (324 000)
Lot 2	Trois cent dix-huit mille (318 000)
Lot 3	Cinq cent vingt-trois mille deux cent (523 200)
Lot 4	Cinq cent quatre-vingt-huit mille (588 000)
Lot 5	Deux cent quarante-six mille (246 000)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **31 AOUT 2022 au plus tard à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Direction Générale des Douanes, sise à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1^{er} étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

1. Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note inférieure à 75% des critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publiées par l'ARMP.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- ?Justificatifs des capacités financières (50% du montant prévisionnel de chaque lot) ;
- ?Références du soumissionnaire ;
- ?Moyens logistiques ;
- ?Méthodologie et organisation ;
- ?Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés, daté et signés, portant la mention « Lu et Approuvé ».

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de manière satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

Un même Soumissionnaire ne peut être adjudicataire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage.

Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalées auprès de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : (+237) 673 205 725 et 699 370 748.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 018/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 OBJET : RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À L'ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) EN TROIS (03) LOTS : N° LOTS CONSISTANCE 1 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE DE VOLAILLECONSTITUÉE DE DEUX BÂTIMENTS POUR L'ÉLEVAGE DES POULETS DE CHAIR ET D'UN BÂTIMENTPOUR L'ÉLEVAGE DE PONDEUSES 2 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLEVAGE NON CONVENTIONNEL (LAPINS, COBAYES ET AULACODES) 3 RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT D'UNE UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉLEVAGE DES PORCSCONSTITUÉS D'UN BÂTIMENT POUR ENGRAISSEMENT DE PORCS ET D'UN BÂTIMENT POUR ÉLEVAGEDE PORCS NAISSEURS AVEC DISPOSITIF DE BIOSÉCURITÉ

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ») a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix sur le marché national décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante : www.ifa

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

3. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : contact@pea-jeunes.org

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

Un dossier administratif constitué de :

L'habilitation du signataire ;

Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;

Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;

Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;

Une copie de l'attestation de non-faillite ;

La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des

trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP

Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

L'attestation pour soumission CNPS ;

Une caution de soumission d'un montant de huit cent cinquante mille (850 000) francs CFA pour le lot 1, quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot2 et sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 3 ;

Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entrainera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

Un dossier financier constitué de :

Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;

Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;

Un bordereau des prix unitaire ;

Un dossier technique constitué de :

Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;

Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au 02 septembre 2022 à 13H00 heure locale.

Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ;

Date d'achèvement. Les travaux devront être achevés *dans les quatre-vingt-dix (90) jours* à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.
(N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entrainera le rejet de l'offre)

Garantie contre les malfaçons. La durée de garantie contre les malfaçons est de *trois cent soixante-cinq (365) jours* à compter de la date d'achèvement des travaux.

6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.

Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.

Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots proposés dans la présente demande de prix/devis et remporter un ou plusieurs de ces lots. Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les éléments d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même élément. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les éléments énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres éléments. Tout élément non énuméré dans l'offre est présumé ne pas y être inclus et entraînera le rejet de la soumission relative au lot en question, qui sera jugée incomplète.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra le même jour à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: contact@armp.cm

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

8. Critères d'évaluation

Qualification du soumissionnaire :

Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

Dossier administratif conforme ;

avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;

être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

N°	TITRE	PROFIL	ANNEES D'EXPERIENCE
1	1 Conducteur des Travaux (CT)	Ingénieur des travaux du Génie Rural (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	05 ans
2	1 Chef Chantier (CC)	Technicien Supérieur du Génie Rural ou de Génie Civil, (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	03 ans

apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

N°	DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION	ANNEE DE FABRICATION

02	<p>Matériel de Génie Civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de maçonnerie : truelles, pelles, niveau d'eau, fil à plomb, taloche, marteau, équerre de maçon, seau de maçon, brouette, double décimètre, tenaille, lames de scie, bétonnière, échelle, escabeau, tréteaux de maçon, des serres joints longs, des plateaux d'échafaudage, des pelles, des balais de chantier, un racloir, des sceaux, une auge et une brouette, ainsi qu'une règle à tirer de 2m minimum, etc. - Matériel de plomberie : clés à griffe, pinces coupante, tournevis, trousse de clés de dépannage etc. - Matériel de menuisier : scie, marteau, tenaille etc. - Matériel de ferrailage : clé de ferrailleur, table de façonnage, pince coupante etc. - Matériel de peintre : brosses, pinceaux, grattoirs, escarbot etc. - Matériel pour études : géoresistivimètre pour les études géophysique, ordinateurs portables, imprimante, GSP portatif pour coordonnées du site des puits, logiciels pour interprétation des résultats géophysiques etc. - Matériel de sécurité (EPI) : casque de chantier, bottes de chantier en paire, boîte à pharmacie, gang en cuir pour les mains, etc. 	
03	<p>Caisse à outil :</p> <p>Tournevis plats et cruciformes, les différentes pinces (tenaille, multiprise, coupante et plate), des marteaux - un petit et un arrache clou-, un mètre ruban de 5m, un cutter, des clés plates et à pipe, 6 pans Allen ou Torx, des limes à bois et métallique, un rabot à main, des ciseaux à bois, un jeu de brosses métalliques, des crayons de chantier, un burin plat et un rond, un niveau, des scies (égoïne, métallique, du scotch)</p>	
04	<p>Caisse du maçon :</p> <p>Truelles, rouleau de ficelle de 25 m, marteau arrache clou, cordex, fil à plomb, crossettes, équerre, taloche, cutter, scie égoïne, etc.</p>	
05	<p>Matériel électroportatif :</p> <p>Visseuse, perceuse à percussion, perforateur, scie sauteuse, ponceuse, meuleuse, etc.</p>	

REFERENCES			
01	Avoir déjà exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés relatifs à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation (copie de la première et dernière page de marchés ou de lettre commande, signés par le Maître d'Ouvrage, PV de réception)		
CAPACITE FINANCIERE			
01	a) justifier de moyens financiers suffisants pour mener à bien les travaux, c'est-à-dire apporter la preuve qu'il dispose de liquidités ou présenter un courrier émanant d'une banque, d'un établissement de crédit ou autre intermédiaire financier attestant de la disponibilité de ressources financières à hauteur de 80% du montant de l'offre.		

9. Attribution

Évaluation. Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.

Prix. Les prix doivent être exprimés en francs CFA. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Paiement. Le paiement sera effectué intégralement dans les 30 jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

10. Durée Validité des Offres

Validité de l'offre de prix. L'offre a une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Visites sur site : Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

DEMANDE D'OFFRES DE PRIX DEMANDE D'OFFRES DES PRIX DE TRAVAUX RÉFÉRENCE : N° 014/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022OBJET : RÉHABILITATION DE TROIS (03) DORTOIRS (UN DORTOIR FILLES ET DEUX DORTOIRS GARÇONS) ET D'UN BÂTIMENT CONSTITUÉ DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BUREAUX À L'ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA DANS LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT 1 : RÉHABILITATION DE TROIS (03) DORTOIRS (UN DORTOIR FILLES ET DEUX DORTOIRS GARÇONS).- LOT 2 : RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT CONSTITUÉ DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BUREAUX.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ») a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont déchargés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

2. Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix sur le marché national décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante: www.ifad.org/fr/project-procurement.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations .

3. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent document. On trouvera à l'annexe 4 le formulaire constitutif du contrat et à l'annexe 5 les conditions contractuelles applicables à la présente demande.

N.B. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots et remporter les deux (02) lots, à condition de justifier qu'ils disposent des capacités techniques, matérielles et financières suffisantes (présenter une équipe technique, un matériel et des capacités financières distinctes pour chacun des lots). Ils doivent présenter une offre de prix pour tous les articles d'un même lot et pour toutes les quantités d'un même article. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les articles énumérés dans l'offre sans indication de prix sont présumés inclus dans le prix d'autres articles.

Votre offre doit être adressée dans le format requis à l'attention de :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email : contact@pea-jeunes.org

4. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support numérique contenant les offres financières et techniques en PDF et marquées comme tels, devra parvenir, dans les délais et à l'adresse indiqués ci-dessus.

La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.

5. Delai de Livraison

Date d'achèvement. Les travaux devront être achevés dans les 120 jours à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire est tenu de préciser dans son offre de prix la date exacte d'achèvement des travaux, proposition de calendrier à l'appui.

Garantie contre les malfaçons. La durée de garantie contre les malfaçons est de trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date d'achèvement des travaux.

6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, "la Politique anticorruption du FIDA") lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier.

a) S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, co-fournisseurs et/ou l'un des membres de leur personnel ou de leurs mandataires, se sont livrés, directement ou indirectement, à l'une des pratiques répréhensibles visées dans la Politique anticorruption du FIDA ou à des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles lors du processus de mise en concurrence du marché ou de l'exécution de ce dernier, le maître d'ouvrage pourra rejeter son offre de prix/devis ou résilier le contrat.

b) Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération financée ou gérée par le FIDA. Cette exclusion a notamment pour effet d'empêcher les intéressés: i) de se voir attribuer ou, d'une manière générale, d'obtenir par des voies financières ou de toute autre manière, un quelconque marché financé par le FIDA, ii) d'être désignés comme sous-traitants, consultants, fabricants, fournisseurs, co-fournisseurs, mandataires ou prestataires de services agissant pour une société qui aurait par ailleurs été admise à bénéficier d'un marché financé par le FIDA, et iii) de percevoir les produits d'éventuels prêts ou dons octroyés par le Fonds. Le Fonds peut en outre reconnaître unilatéralement les exclusions que sont en droit de prononcer les institutions financières internationales signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

c) Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants, prestataires de services, entreprises, co-fournisseurs, ainsi que les membres de leur personnel et leurs mandataires, ont l'obligation d'apporter leur entière coopération aux enquêtes menées par le Fonds, notamment en libérant les membres de leur personnel pour des entretiens, en donnant pleinement accès à l'ensemble des comptes, locaux, documents et dossiers (y compris les fichiers électroniques) relatifs au présent appel d'offres ou à l'exécution du marché, et de faire vérifier, inspecter et/ou contrôler ces comptes, locaux, dossiers et documents par des vérificateurs et/ou des enquêteurs désignés par le Fonds.

d) Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) des sanctions administratives, condamnations pénales ou suspensions temporaires dont eux-mêmes, ou l'un des membres de leur personnel essentiel ou de leurs mandataires, auraient fait l'objet à la suite d'actes de corruption, d'agissements frauduleux ou de manœuvres de collusion, de coercition ou d'obstruction, et ii) des commissions ou autres sommes versées ou à verser à des mandataires ou autres parties à l'occasion du présent appel d'offres ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires doivent faire connaître le nom et les coordonnées du mandataire ou autre partie en question, ainsi que le motif, le montant et la monnaie de la commission ou de la somme versée ou à verser. Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

e) Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent appel d'offres demeurent accessibles pour une durée minimale de trois (3) ans à compter de la notification de la fin de la procédure d'appel d'offres ou, si le soumissionnaire se voit attribuer le marché, de l'exécution de ce dernier.

7. Ouverture des Plis

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au **31 août 2022 à 13H00**.

L'ouverture des offres suivra le même jour à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sis au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90/ 699 70 70 03, Email: contact@pea-jeunes.org.

8. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

A- Un dossier administratif constitué de :

a. L'habilitation du signataire ;

b. Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;

c. Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;

d. Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;

e. Une copie de l'attestation de non-faillite ;

f. La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP

g. Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;



- h. L'attestation pour soumission CNPS ;
 i. Une caution de soumission d'un montant de un million cent mille (1 100 000) francs CFA pour le lot 1 et six cent soixante-dix mille (670 000) francs CFA pour le lot 2 ;
 j. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
 N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entraînera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;
 Un dossier financier constitué de :
 a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
 b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;
 c- Un bordereau des prix unitaire ;
 C- Un dossier technique constitué de :
 a. Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;
 b. Le contrat (annexe 4) et les conditions générales de contrat (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés
 c. Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ;
 Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :
 a) Dossier administratif conforme ;
 b) avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;
 c) être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

N°	TITRE	PROFIL	ANNEES D'EXPERIENCE
1	1 Conducteur des Travaux (CT)	Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Génie Rural	05 ans
2	1 Chef Chantier (CC)	Technicien supérieur en Génie Civil/Génie Rural	05 ans
3	1 Personnel Administratif	BEPC ou équivalent	2 ans

- d) apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

N°	DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION	ANNEE DE FABRICATION
1	Un véhicule de liaison ou présentation d'une convention de location justifiée.	
2	Brouettes, truelles, pelles	
3	Cisailles, griffes, tenaille,	
4	Scies, marteaux, serre-joint, pied de biche	
5	Bétonnière	

- e) justifier de moyens financiers suffisants pour mener à bien les travaux, c'est-à-dire apporter la preuve qu'il dispose de liquidités ou présenter un courrier émanant d'une banque, d'un établissement de crédit ou autre intermédiaire financier attestant de la disponibilité de ressources financières à hauteur de **quatre-vingt (80) pour cent de la valeur de chacun des lots 1 et 2.**

9. Attribution

Évaluation. Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée "la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 10 ci-dessus.

Prix. Les prix doivent être exprimés en francs CFA. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Paiement. Le paiement sera effectué intégralement dans les quarante-cinq (45) jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

10. Durée Validité des Offres

Validité de l'offre de prix. L'offre a une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les soumissionnaires, les partenaires d'exécution, les prestataires de services et les fournisseurs, fassent preuve de la plus grande intégrité durant la passation des marchés et leur exécution, et s'engagent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le droit fil de sa Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme .

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 BIS/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 19 JUIL 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST (LOT 1).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Ouest à Bafoussam, Autorité Contractante, lance une demande de cotation relative à l'acquisition du matériel de mobilier de bureau au Conseil Régional de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

VOIR PIECES JOINTES

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de 50 000 000 (cinquante millions) francs CFA.

4. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises Camerounaises, remplissant les conditions de soumissionner.

5. Financement

Les travaux objet de la présente demande de cotation sont financés par le Budget de la Région de l'Ouest, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossiers d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional de l'Ouest à Bafoussam dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Conseil Régional de l'Ouest sur présentation de l'original d'une quittance de versement a la Recette des finances de la Région de l'Ouest, d'une somme non remboursable de 65 000 (soixante-cinq mille) francs CFA

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Président du Conseil Régional de l'Ouest au plus tard le **11 Août 2022 à 09** heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11BIS/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 19 JUILLET 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST (Lot 1) ;
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) ».**

9. Delai de Livraison

Dans tous les cas, le délai de livraison ne devra pas excéder (deux 02) mois après la notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la fourniture.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation cl d'un montant de 1 000 000 (un million) Francs CFA ; et délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autorité administrative

(Gouverneur, Préfet, Sous-préfet etc.) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

NR : toutes offres parvenues postérieurement aux lieux et dates prescrites dans la DC seront tout simplement rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps l'évaluation des pièces administratives, des offres techniques et financières auront lieu le **11 Août à 11 heures** par la Commission interne de passation des Marchés du Conseil Régional de l'Ouest.

13. Critères d'évaluation

i. Pièce du Dossier administratif absente ou non conforme à l'ouverture des Plis et non régularisées dans les 48 heures;

ii. Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, pièces falsifiées ;

iii. Non-respect des modèles et prescription du DAO ;

iv. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

v. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;

vi. Absence de la caution de soumission ;

vii. Absence dans l'Offre technique de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun projet au cours des 03 dernières années ;

viii. Absence de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant prévisionnel;

ix. Avoir un projet de l'année 2021 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;

x. Absence des prospectus des matériels à fournir

2. critères essentiels

i) Présentation de l'offre ;

ii) Références du fournisseur ;

iii) Modalités de livraison ;

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché ou la lettre de commande au soumissionnaire qui présentera une offre administrative conforme, qui sera techniquement qualifiée et financièrement évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Région de l'Ouest BP 1112 Bafoussam.

BAFOUSSAM le 19 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire



PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE DE COTATION N° 016/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 02 AOÛT 2022 POUR
LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PÉDAGOGIQUES DE PRODUCTION ANIMALE À L'ECOLE
TECHNIQUE D'AGRICULTURE (ETA) DE DIBOMBARI EN QUATRE (04) LOTS**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (le « Fonds ») pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (droits de tirage spéciaux).] Le Gouvernement du Cameroun ("le client" ou l'"entité acheteuse ") envisage d'en faire partiellement usage en vue de procéder à des travaux pour lesquels est émise la présente demande de prix/devis.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie pourrait invoquer dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

Il est fait appel, pour le présent marché, à la méthode d'achat au meilleur prix *sur le marché national* décrite dans le Guide pratique du FIDA consultable sur le site web du Fonds à l'adresse suivante :

www.ifad.org/fr/project-procurement.

2. Consistance des prestations

Construction des infrastructures pédagogiques de production animale à l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) de Dibombari en quatre (04) lots :

N° Lots	Consistance
1	Construction et équipement d'un bâtiment pour l'élevage des poulets de chair d'une capacité de 1 000 sujets
2	Construction et équipement d'un bâtiment pour élevage des lapins
3	Construction et équipement d'un bâtiment pour élevage des porcs naisseurs avec mise en place d'un dispositif de biosécurité et d'un bâtiment pour engraissement des porcs avec dispositif d'alimentation et d'abreuvement
4	Construction d'une unité de production d'aliments pour bétail respectant les normes et bonnes pratiques

Le soumissionnaire ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Les soumissionnaires, en ce compris leurs personnels et filiales, sont considérés en situation de conflit d'intérêts s'ils a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus d'appel d'offres et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels d'offres dans le cadre de la présente procédure de passation de marché, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil d'administration du maître d'ouvrage ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec

quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) à l'établissement du présent dossier d'appel d'offres, ii) au processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Le soumissionnaire et l'entrepreneur sont en permanence tenus de révéler dans les plus brefs délais toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations dans les meilleurs délais peut entraîner l'exclusion du soumissionnaire, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

3. Participation et origine

NB : Cette Demande d'offre de prix est ouverte à tout prestataire justifiant des qualifications requises.

Vous êtes invité à soumettre votre offre de prix pour la réalisation des travaux décrits dans les annexes 1, 2 et 3 du présent doc. Votre offre doit être adressée dans le format requis à :

Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)
Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 22 00 09

4. Remises des offres

La date limite de soumission/réception de l'offre est fixée au **01^{er} septembre 2022 à 13H00 heure locale.**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ainsi qu'un support électronique. **La soumission des offres électroniques n'est pas autorisée.**

5. Delai de Livraison

Les travaux devront être achevés *dans les quatre-vingt-dix (90) jours* à compter de la date de signature du contrat. Le soumissionnaire doit garantir la durée de garantie contre les malfaçons est de *trois cent soixante-cinq (365) jours* à compter de la date d'achèvement des travaux.

6. Recevabilité des Offres

Tous les soumissionnaires sont tenus de se conformer à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption.

1. S'il est établi qu'un soumissionnaire, un membre de son personnel ou l'un de ses mandataires, l'un de ses sous-consultants, a été impliqué dans une fraude ou une corruption, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, les exclure de la participation à l'offre.
2. Conformément à la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds peut soumettre des entités et individus à une enquête et, s'il y a lieu, les exclure de la participation à l'offre.
3. Les soumissionnaires, tous les membres de leur personnel et leurs mandataires, ainsi que leurs sous-consultants, sous-traitants et prestataires doivent être tenus de déclarer toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché.
4. Les soumissionnaires sont en permanence tenus de faire état dans leur offre et ultérieurement par écrit le cas échéant: i) de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché; ii) de toute situation de fraude ou de corruption.
5. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs à l'offre soient complets et exacts.

Le Fonds exige que tous les bénéficiaires de financements du FIDA ou de fonds gérés par lui, y compris le maître d'ouvrage, les sous-traitants et les prestataires, soient tenus de déclarer toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de l'offre, du processus de soumission ou de l'exécution du marché. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre de prix pour un ou plusieurs lots proposés dans la présente demande de prix.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres suivra le **même jour à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle d

8. Critères d'évaluation

L'offre complète devra contenir les documents suivants :

A- Un dossier administratif constitué de :

- L'habilitation du signataire ;
- Un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn ;
- Une copie de l'immatriculation au registre du commerce ;
- Une copie de l'attestation de non-redevance fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts et datant de moins de 03 mois ;
- Une copie de l'attestation de non-faillite ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP
- Une copie du certificat de Non-Exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- Une caution de soumission d'un montant de trois cent soixante-cinq mille (365 000) francs CFA pour le lot 1, deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2, un million cinq cent quatre-vingt-dix mille (1 590 000) francs CFA pour le lot 3 et cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) francs CFA pour le lot 4 ;
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

N.B. Un dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission entrainera le rejet de l'offre du soumissionnaire ;

B- Un dossier financier constitué de :

- a- Une lettre de cotation suivant le modèle joint, datée signée et timbrée au taux en vigueur ;
- b- Un devis quantitatif/calendrier des activités chiffré (annexe 1) et le calendrier d'exécution des travaux y relatif;
- c- Un bordereau des prix unitaire ;

C- Un dossier technique constitué de :

- Les documents techniques et autres confirmant la conformité aux annexes 2 et 3 (spécifications et plans), ainsi que d'autres informations pertinentes concernant le respect des prescriptions de santé et de sécurité et du code de conduite du personnel de l'entrepreneur ;
- Le contrat (annexe 4) et les conditions contractuelles générales (annexe 5), paraphé sur toutes les pages, datés et signés
- Le formulaire d'autocertification pour les soumissionnaires, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (annexe 6 de la présente Demande) ; (**N.B. l'absence du formulaire d'autocertification daté et signé entrainera le rejet de l'offre**).

Qualification du soumissionnaire :

Pour pouvoir prétendre à l'attribution du marché, le soumissionnaire doit répondre au minimum aux critères suivants :

- a) Dossier administratif conforme ;
- b) avoir déjà exécuté, au cours des trois (3) dernières années, au moins (1) un marché relatif à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation;
- c) être en mesure de fournir le personnel essentiel ci-après (joindre leurs curriculum vitæ respectifs):

N°	TITRE	PROFIL	ANNEES D'EXPERIENCE
1	1 Conducteur des Travaux (CT)	Ingénieur des travaux du Génie Rural (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	05 ans
2	1 Chef Chantier (CC)	Technicien Supérieur du Génie Rural ou de Génie Civil, (diplôme légalisé et datant de moins de trois (03) mois)	

03 ans



d) apporter la preuve qu'il dispose du matériel ci-après, lequel ne doit pas avoir plus de 7 ans d'âge:

N°	DENOMINATION DU MATERIEL ET CAPACITE DE PRODUCTION	ANNEE DE FABRICATION
02	Matériel de Génie Civil : - Matériel de maçonnerie : truelles, pelles, niveau d'eau, fil à plomb, taloche, marteau, équerre de maçon, seau de maçon, brouette, double décimètre, tenaille, lames de scie, bétonnière, échelle, escabeau, tréteaux de maçon, des serres joints longs, des plateaux d'échafaudage, des pelles, des balais de chantier, un racloir, des sceaux, une auge et une brouette, ainsi qu'une règle à tirer de 2m minimum, etc. - Matériel de plomberie : c lés à griffe, pinces coupante, tournevis, trousse de clés de dépannage etc. - Matériel de menuisier : scie, marteau, tenaille etc. - Matériel de ferrailage : clé de ferrailleur, table de façonnage, pince coupante etc. - Matériel de peintre : brosses, pinceaux, grattoirs, escarbot etc. - Matériel pour études : géoresistivimètre pour les études géophysique, ordinateurs portables, imprimante, GSP portatif pour coordonnées du site des puits, logiciels pour interprétation des résultats géophysiques etc. - Matériel de sécurité (EPI) : casque de chantier, bottes de chantier en paire, boîte à pharmacie, gang en cuir pour les mains, etc.	
03	Caisse à outil : Tournevis plats et cruciformes, les différentes pinces (tenaille, multiprise, coupante et plate), des marteaux - un petit et un arrache clou-, un mètre ruban de 5m, un cutter, des clés plates et à pipe, 6 pans Allen ou Torx, des limes à bois et métallique, un rabot à main, des ciseaux à bois, un jeu de brosses métalliques, des crayons de chantier, un burin plat et un rond, un niveau, des scies (égoïne, métallique, du scotch)	
04	Caisse du maçon : Truelles, rouleau de ficelle de 25 m, marteau arrache clou, cordex, fil à plomb, crossettes, équerre, taloche, cutter, scie égoïne, etc.	
05	Matériel électroportatif : Visseuse, perceuse à percussion, perforateur, scie sauteuse, ponceuse, meuleuse, etc.	
REFERENCES		
01	Avoir déjà exécuté, au cours des trois dernières années, au moins deux marchés relatifs à des travaux d'une nature et d'une complexité équivalentes à celles des travaux visés dans la présente sollicitation (copie de la première et dernière page de marchés ou de lettre commande, signés par le Maître d'Ouvrage, PV de réception)	
CAPACITE FINANCIERE		
01	a) justifier de moyens financiers suffisants pour mener à bien les travaux, c'est-à-dire apporter la preuve qu'il dispose de liquidités ou présenter un courrier émanant d'une banque, d'un établissement de crédit ou autre intermédiaire financier attestant de la disponibilité de ressources financières à hauteur de 80% du montant de l'offre.	

9. Attribution

Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire dont l'offre est considérée" la plus avantageuse" et conforme pour l'essentiel aux exigences figurant dans la demande de prix/devis, à condition que le soumissionnaire soit jugé qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante au regard des informations requises au paragraphe 11 ci-dessus.

Les prix doivent être exprimés en **francs CFA**. Les offres de prix exprimées dans des monnaies autres que le francs CFA seront évaluées après conversion du montant en francs CFA au taux de change pratiqué par **la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** le jour de la date limite fixée pour la soumission des offres.

Le paiement sera effectué intégralement dans les 30 jours suivant la présentation par l'entrepreneur d'une demande de paiement intermédiaire pour les travaux achevés durant la période concernée et certifiés par le superviseur délégué par le maître d'ouvrage.

10. Durée Validité des Offres

L'offre a une durée de validité de *quatre-vingt-dix (90)* jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Il est conseillé à l'entrepreneur de procéder, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls, à une visite et un examen du site où auront lieu les travaux et de ses environs, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'établissement de l'offre de prix et à l'attribution d'un marché relatif à l'exécution de tels travaux.

YAOUNDE le 2 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°078 /DG/DAP/DAPD/SDAT/ST/2022 DU 25 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRAL TELEPHONIQUE CAMTEL D'EBOWA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Télécommunications ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16 Novembre 2021 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CAMTEL/CIPM/2022 du 02 Juin 2022 pour les travaux de réhabilitation du central téléphonique CAMTEL de d'ebolowa;

Vu la proposition d'attribution N° 112/CIPM/SEC du 7 Juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE

Article 1^{er} : ETS LE FRANCE , est déclaré attributaire du marché ci-dessus visé au montant TTC de **Quatre-vingt-dix-neuf millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent trente-sept (99 678 237) francs CFA TTC** et pour une durée d'exécution de **six (06) mois** dès notification de l'Ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite société ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport, (service des marchés) sise au 6^{ème} étage, porte 601 pour l'établissement du marché correspondant.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N° 22-00275/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 01 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A
L'APPEL D'OFFRES N° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'appel d'offres n° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant chargé d'effectuer l'état des lieux des champs professionnels innovants dans le domaine scientifique et technologique, que la date de dépôt des offres initialement prévue le **vendredi 05 aout 2022** est reportée au **lundi 08 aout 2022 à 13 heures précises**. Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts une heure plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP.
Le reste sans changement.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le **SECRETAIRE GENERAL**

NYONGBET GABSA WILFRED

COMMUNE DE MESSONDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG dans l'arrondissement de MESSONDO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG dans l'arrondissement de MESSONDO. Les travaux sont repartis en un (01) lot.

- Installation chantier,
- Nettoyage et terrassements,
- Assainissement-drainage,
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (vingt-sept millions de francs)**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot dans l'arrondissement de MESSONDO

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MESSONDO (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de MESSONDO (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de MESSONDO** d'un montant non remboursables de **45 000F (quarante-cinq mille francs) CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) **au plus tard le 02 septembre 2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **540 000 (cinq cent quarante mille francs)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 02 septembre 2022 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non production dans un délai de 48 heures d'une pièce administrative non conforme ;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Absence de la note méthodologique dans l'offre technique ;
- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée d'au moins 20millions ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique moins de 18 éléments positifs (oui) sur 25.

● Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre		
2	Références de l'entreprise		

3	Expérience et qualification du personnel		
4	Organisation méthodologique et planning		
5	Matériel et logistique		

Le non-respect de 18 « OUI » sur 25 entraîne l'élimination de l'offre

● **Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-Vingt Dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) au numéro : **697 64 79 67**

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : CONAC : 1517

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°005/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°005/D/C-MGME/SG/2022 du 04 AOUT 2022, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
LOT1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) LOT2: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME	GROUPEMENT STPE SARL & ETS LE PSALMISTE BP:20395 Yaoundé Tel : 670 77 70 50	LOT 1 : 7 942 050	03 Mois	Adjudicataire Offre conforme Note obtenue 21/3 soit 91.30%? 90% d critères essentiels
		LOT2 : 9 278 843	03 Mois	
	ETS INGRIDD BP: Yaoundé Tel: 699 84 85 35	LOT 1 : 7 275 443	60 jours	Éliminée Non satisfaction de critères essentiels Note obtenue : 19/23 soit 82.60% inférieure à 90%
		LOT 2 : 9 150 000	60 jours	

L'entreprise **GROUPEMENT STPE SARL&ETS LE PSALMISTE BP: 20395 Yaoundé Tel: 670 77 70 50** est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un forage à ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) **LOT1** pour un montant toutes taxes comprises de **Sept millions neuf cent quarante-deux mille cinquante (7 942 050) francs CFA** et pour les travaux de construction d'un forage en vue du renforcement de l'adduction d'eau potable de MENGUEME **LOT2** pour un montant toutes taxes comprises de **Neuf millions deux cent soixante-dix-huit mille huit cent quarante-trois (9 278 843) francs CFA** dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre **pour un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque lot.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

Le soumissionnaire non retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme. Passé ce délai ces offres seront détruites.

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIRCB/CIPM/22 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DU SIEGE ET DES RESIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet la sélection d'une société de gardiennage pour la sécurisation et le gardiennage des bâtiments du siège et des principaux responsables du CIRCB.

2. Consistance des prestations

Les prestations concernent la sécurisation et le gardiennage des bâtiments du siège et les résidences des principaux responsables du CIRCB, 24 h/24, aux lieux suivants :

- Le siège du CIRCB à MELEN ;
 - La résidence du Président du conseil d'administration;
 - La résidence du Directeur Général;
- La résidence du Directeur Général Adjoint.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la prestation est de 27 000 000 (vingt-sept millions) F CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national, agréées conformément au décret n°2015/407 du 16 septembre 2015 portant application de la loi n°97/020 du 10 septembre 1997 relative aux activités privées de gardiennage, modifiée par la loi N°2014/027 du 23 décembre 2014, ayant une expérience dans le domaine et employant des agents de sécurité en bonne santé et de bonne moralité, jouissant d'une capacité financière et technique suffisante.

5. Financement

Les prestations seront financées par le budget de fonctionnement du CIRCB, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB située à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB sise à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél. /Fax : 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP d'une somme de 25000 (vingt-cinq mille) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- **montant des frais payés ;**
 - **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
 - **nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;**
- références de l'Appel d'Offres.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au service des Affaires Administratives du CIRCB au plus tard **le 07 septembre 2022 à 13 heures** dans trois enveloppes internes composées de

- enveloppe A : pièces administratives,
- enveloppe B : offre technique,
- enveloppe C : offre financière.

Le tout dans une quatrième enveloppe avec mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIRCB/CIPM/22 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DU SIEGE ET RESIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB » « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se dérouleront pendant un délai de 12 (douze) mois ; du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de : **540 000** (cinq cent quarante mille) F CFA, délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI et dont le nom figure sur la liste jointe à la pièce n°11.

11. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une caution de soumission valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, et en cours de validité conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps **le 07 septembre 2022 à 14 heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CIRCB sise à côté du CHU de Yaoundé. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Après l'ouverture des plis par la Commission compétente, les offres seront confiées à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation.

La Sous-Commission évaluera ces propositions sur la base de leur conformité aux termes de références et aux prescriptions du DAO, suivant les critères éliminatoires puis suivant les critères essentiels par un système binaire selon le tableau ci-dessous.

I	Critères éliminatoires	Oui/	Non
1	Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres.		
2	Absence d'agrément de la Présidence de la République		

3	Falsification de document ou fausse déclaration		
4	Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix		
5	Note technique inférieure à 80% de « oui » aux critères essentiels		
6	Absence de la caution de soumission		
TOTAL			
POURCENTAGE			
II	Critères essentiels	Oui	Non
a	Présentation générale de l'offre		
b	Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires		
c	Les CV des agents à déployer		
d	Accessoires de sécurité et logistique		
e	TDR et CCAP parafés et signés		
f	Attestation de visite du site (sur l'honneur)		
TOTAL			
POURCENTAGE			

Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à tous les critères éliminatoires et n'atteint pas la note technique minimum de 80% de oui aux critères essentiels.

Seuls les soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires, seront déclarés qualifiés pour l'analyse financière.

Les offres financières des soumissionnaires qualifiés seront ensuite évaluées. La sous-commission procédera à la vérification des calculs et à la correction des erreurs éventuelles.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié, dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Directeur des Affaires Administratives du CIRCB, sis à MELEN YAOUNDE, tel : 2222.31.54.56 ou 2222 31 54 50. Mail : circbdoc@yahoo.fr

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !